

**« INTÉGRATION, LAICITÉ,
CONTINUER LA FRANCE »**

Sommaire

Accueil par Jean-Pierre Chevènement, Président de la Fondation Res Publica	7
 <i>« Intégration laïcité, comment continuer la France »</i> par M. Didier Leschi, directeur général de l'Office français de l'Immigration et de l'intégration	9
 <i>« Repenser la laïcité en fonction de l'islam »</i> par M. Marcel Gauchet, philosophe et historien, rédacteur en chef de la revue « <i>Le Débat</i> »	19
 <i>« Intégration laïcité, continuer la France »</i> par M. Régis Debray, Écrivain, Philosophe, Fondateur et Directeur de la revue « <i>Médium</i> »	29
 <i>« Renversements de perspectives, pour ne pas désespérer »</i> par Jean-Pierre Chevènement, Président de la Fondation Res Publica	35
 Débat final	39

Mesdames, Messieurs, chers amis, nous allons ouvrir nos travaux sur le thème
« Intégration, laïcité, continuer la France ».

J'ai le plaisir d'accueillir nos trois intervenants : Didier Leschi, Régis Debray, Marcel Gauchet.

Marcel Gauchet et Régis Debray sont à mes yeux deux personnages considérables dans le paysage intellectuel du pays. Si je les admire beaucoup l'un et l'autre, je dois dire qu'ils ont des itinéraires qui ne sont pas parallèles. Peuvent-ils converger ? Je ne peux me prononcer sur ce point.

Dans son dernier livre, « *Comprendre le malheur français* »¹, Marcel Gauchet donne une explication convaincante de la crise du modèle républicain et de l'histoire de cette crise.

Depuis longtemps Régis Debray nous a éclairés sur cette question dans de nombreux ouvrages². Je me souviens de son livre « *Que vive la République !* »³, écrit en 1988, juste après la réélection de François Mitterrand. Il nous y expliquait que les ennemis de la République, l'argent et l'image, avaient pris le pouvoir. « *La République n'est pas un régime politique parmi d'autres, c'est un idéal et un combat. Elle requiert non seulement des lois mais une foi* », écrivait-il.

Nous allons donc parler de la foi républicaine. Ce sujet peut être pris par différents biais.

¹ *Comprendre le malheur français*, Marcel Gauchet, Éric Conan, François Azouvi (éd. Stock, collection : Essais – Documents, 2016)

² Parmi ces ouvrages :

Critique de la raison politique ou l'inconscient religieux, Régis Debray (« Bibliothèque des Idées », Gallimard, 1981)

Dieu, un itinéraire. Matériaux pour l'histoire de l'Éternel en Occident, Régis Debray (éd Odile Jacob, Coll. « Le champ médiologique », 2001)

Le Feu sacré, fonctions du religieux, Régis Debray (éd. Fayard, 2003)

Ce que nous voile le voile. La République et le sacré, Régis Debray (Gallimard, 2004, Folio n° 4330, 2006)

Les communions humaines. Pour en finir avec « la religion », Régis Debray (Collection « Les dieux dans la Cité », Fayard, 2005)

³ *Que Vive la République*, Régis Debray (éd. Odile Jacob, 1989)

D'abord intégrer. Mais intégrer à quoi ? C'est une question fondamentale. À la France ! répondait-on naturellement. À la société, qui se doit d'être inclusive, entend-on de plus en plus souvent...

J'ai répondu à la demande de Marcel Gauchet dans une interview qui a paru dans *Le Débat* au mois de septembre dernier⁴. C'était une réaction au rapport du conseiller d'État Thierry Tuot prônant une société « inclusive »

La laïcité n'est plus comprise par les acteurs du modèle républicain français. Les gens ne comprennent pas que, plus qu'un espace neutre, un espace vide, la laïcité est surtout un principe d'organisation, une séparation entre la religion, à laquelle on rend sa liberté, et la sphère publique dans laquelle les citoyens sont appelés à s'exprimer sous les auspices de la raison naturelle. Ce n'est pas que je veuille ressusciter le culte de la « déesse Raison » mais la République fait confiance au bon sens, chose du monde en principe la mieux partagée et on espère – c'est peut-être un vœu pieux – que les citoyens, tous ensemble, finiront par s'entendre sur la définition de l'intérêt général. En tout cas, la laïcité implique quand même cette croyance, on l'a, me semble-t-il, un peu oublié.

Il se trouve que je rentre d'un voyage en Algérie. Il faut convaincre les musulmans et les autres aussi d'ailleurs que la laïcité n'est tournée contre aucune religion. Elle est une façon de penser, d'aborder le réel en faisant de l'espace public le lieu par excellence de l'exercice de la raison naturelle que nous avons tous en commun. Après le vote de la loi de séparation de l'Église et de l'État en 1905, Abdelhamid Ben Badis, fondateur des oulémas, un mouvement qui a joué un très grand rôle dans le nationalisme algérien, avait demandé qu'elle s'appliquât en Algérie. « Donnez-nous dix ans », fut-il répondu à sa demande formulée dans les années 30. Demande réitérée en 1944... en vain ! On n'a jamais répondu à la demande de Ben Badis dont l'objet était simple : il voulait libérer les cadis, les imams, de la tutelle de l'administration coloniale. Aux yeux de Ben Badis, l'islam pouvait donc, semble-t-il, s'accommoder de la laïcité.

C'est ce que je pensais quand, en tant que ministre de l'Intérieur, j'ai lancé en octobre 1999 la consultation sur l'islam de France. À cette époque, Didier Leschi était à mon cabinet. Il a une très riche expérience administrative. En qualité de chef du bureau des cultes, il a suivi de près toute la question de

⁴ *Continuer à faire France*, article de Jean-Pierre Chevènement paru dans la revue *Le Débat*, n°186, septembre-octobre 2015.

l'islam de France. Il a été préfet chargé de la sécurité en Seine-Saint-Denis. Il est maintenant directeur général de l'Office de l'immigration. C'est un homme dont j'apprécie depuis longtemps la réflexion acérée. Lui-même et Régis Debray ont publié : « *La laïcité au quotidien* »⁵, un guide pratique fort utile pour quiconque se perdrait dans les méandres de cette question.

« Continuer la France », telle est la question qui nous préoccupe ce soir.

« La France est morte le 17 juin 1940 quand les Français ont entendu le Maréchal Pétain solliciter les conditions de l'armistice », aurait dit Daniel Cordier dont Régis Debray a rapporté le propos. Selon D. Cordier, si les Français n'ont pas entendu l'appel du 18 juin, ils ont entendu celui du 17 juin. « Mais vous n'auriez pas rejoint le Général de Gaulle à Londres, en 1940, si vous aviez pensé alors comme aujourd'hui. Heureusement que vous étiez maurassien, cela vous a donné l'occasion de rejoindre la France libre ! », lui ai-je répondu pour le taquiner. Aujourd'hui il se dit cosmopolite et mondialiste.

Au terme de son ouvrage « *Comprendre le malheur français* », Marcel Gauchet dit que si la France n'est plus une grande puissance, elle en conserve quelques attributs. Elle a peut-être encore quelque chose à dire au monde. Sa puissance d'invention n'est peut-être pas totalement éteinte malgré la crise profonde du modèle républicain.

Je donne tout de suite la parole à Didier Leschi qui va ouvrir le débat en nous donnant la substantifique moelle de son expérience et de sa réflexion.

DIDIER LESCHI

Intégration, laïcité, comment continuer la France

« *Heureux l'homme qu'un pays en vie comble de joie et de courage. Pour moi, si l'on me parle de ma patrie, c'est comme si l'on m'avait jeté dans un borborygme ; refermé sur la tête le couvercle d'un cercueil...* » Hölderlin.

Je voudrais au début de mon propos d'abord rendre hommage à Jean-Pierre Chevènement, pas seulement parce que je lui dois beaucoup, mais parce qu'il est

⁵ *La laïcité au quotidien, guide pratique*, Régis Debray, Didier Leschi (col. Folio-Gallimard, 2016)

le premier responsable politique national à avoir utilisé la formule « apartheid social » devant la représentation nationale. C'était lors de la présentation de la loi sur l'intercommunalité en 1998. Je m'en souviens d'autant mieux qu'il m'avait confié le soin de suivre le Parlement au sein de son cabinet au ministère de l'Intérieur. Expérience assez unique, je dois le dire.

« Apartheid social », la formule est à la fois un constat et une feuille de route du sujet à traiter. Nous savons tous intuitivement que la situation dans les quartiers d'apartheid, qu'on peut appeler aussi les quartiers de la politique de la ville, ne s'est pas améliorée depuis qu'on a pris conscience de leurs difficultés. C'est un euphémisme. Et puisque l'invitation qui m'est faite par la Fondation Res Publica est de partir de mes expériences, je partirai d'abord de la Seine-Saint-Denis comme situation particulière, qui n'est en réalité pas unique, parce qu'elle se situe aux portes de Paris. Cette proximité qui accentue les contrastes entre riches et pauvres est pour ceux qui y vivent un accélérateur de frustration et de ressentiment.

La Seine-Saint-Denis, ce sont 1,5 millions d'habitants, 55 % de population étrangère ou d'origine étrangère (ce qui veut dire qu'il y a des zones où cela peut atteindre les 90 %), avec, c'est peut-être une première incise sur les questions d'intégration, des écoles primaires où le français comme langue maternelle devient extrêmement minoritaire chez les élèves. Plus de 30 % de la population a moins de 18 ans, résultat de l'indice de fécondité le plus élevé de tous les départements métropolitains (2,5 enfants par femme.) C'est de ce fait le département le plus jeune de la France métropolitaine. Clichy-sous-Bois, La Courneuve, Aubervilliers sont avec Vaulx-en-Velin, que j'ai connu quand j'étais en poste à Lyon, les villes de France où il y a le plus de mineurs d'origine étrangère. Et pour compléter des données démographiques, la mortalité infantile atteint près de 5 pour mille. Une démographie peu courante donc.

C'est un taux de chômage élevé, trois points au-dessus de la moyenne régionale et nationale, au-dessus de 13 %. Mais la plupart des 40 000 jeunes inscrits dans les missions locales ne sont pas inscrits à Pôle emploi. Officiellement 20 % environ des moins de 25 ans sont au chômage, les garçons étant plus touchés que les filles.

J'ajoute que depuis 2008 le chômage des seniors a augmenté de plus de 50 %, le chômage des pères accentue la crise sociale et même morale.

Alors que c'est un des départements les plus touchés par le chômage, paradoxalement, la Seine-Saint-Denis est le département d'Île-de-France qui crée le plus d'emplois, en particulier dans la Plaine Saint-Denis qui devient une

sorte de La Défense, avec un foncier moins cher mais avec des entreprises qui pour l'essentiel viennent avec leurs personnels ou ne recrutent que des personnels très qualifiés.

On pourrait ajouter d'autres chiffres de la précarité : plus de 100 000 personnes au RSA, près de 30 % de familles monoparentales avec beaucoup de mères en grande difficulté car ce sont essentiellement des femmes seules en charge d'enfants avec des pères très souvent totalement défaillants, ne serait-ce qu'en matière de pension alimentaire.

La Seine-Saint-Denis est depuis longtemps une porte d'entrée dans le cadre des parcours migratoires. Au fil du temps se nouent des mécanismes de solidarité que rapidement nous appellerons « communautaires », mais aussi des phénomènes d'exploitation qui s'exercent au sein de ces mêmes communautés. Les marchands de sommeil connaissent ceux qu'ils exploitent et savent même comment les trouver. La Seine-Saint-Denis ce sont aussi 55 000 titulaires de l'aide médicale d'État. Si l'on multiplie par deux ou trois ayant-droit, on a une idée du nombre de personnes sans titre de séjour qui vivent dans le département et dont la présence déjoue les programmations sociales ou scolaires des communes ou de l'État et pèsent sur les budgets des collectivités.

Ces taux de détresse sociale, de pauvreté ont des incidences multiples. Ils expliquent par exemple le fait que le logement social (plus de 37 % dans tout le 93), qui peut atteindre dans certaines villes plus de 50 % (La Courneuve, Dugny, Stains) et très facilement 40 % (Aubervilliers, Romainville, Bagnolet, Saint-Ouen, Sevran etc...), n'est pas le logement le plus dégradé, même s'il peut l'être. Ce qui est le plus dégradé, c'est le parc privé. Ce sont ces grandes copropriétés qui pour certaines avaient été construites avec de beaux matériaux. Je pense à ces tours de Clichy-sous-bois où les salles de bain sont en marbre qui, après le départ des premiers propriétaires, sont devenus des lieux d'entassement de l'immigration clandestine à l'initiative de marchands de sommeil. C'est aussi le centre de Saint-Denis déserté par un public ouvrier ou de couches moyennes, chassé par la crise industrielle, et remplacé par une population pauvre exploitée par des marchands de sommeil. Mais, la Seine-Saint-Denis, c'est aussi un pavillonnaire ouvrier, souvent bâti par des immigrés des vagues précédentes (Espagnols, Italiens, Portugais), aujourd'hui loué à la découpe où une famille vit dans chaque pièce, dans le garage, dans la cave. Pour que cela ne se voie pas de l'extérieur, on remplace les grilles qui donnent sur la rue par des murs en parpaings, et on arrache la verdure (pas besoin de jardin). C'est ainsi que change la physionomie des rues au grand désespoir de ceux qui les ont connues avant et

ce changement du paysage urbain accélère le départ des retraités qui vendent à ceux qui achètent, les marchands de sommeil...

Je pourrais ajouter presque à l'infini les données qui expliquent une partie des dysfonctionnements sociaux. Par exemple le fait qu'avec un parc hôtelier et des anciennes pensions ouvrières en grand nombre, ce département est aussi celui où l'État abrite dans le cadre du 115 plus de 10 000 personnes toutes les nuits à l'hôtel ou dans les dispositifs d'hébergement d'urgence. Plus que dans les Hauts-de-Seine où les chambres d'hôtel sont chères et trouvent preneur. La Seine-Saint-Denis est aussi la première destination francilienne des familles Roms qui organisent des campements sauvages ou des *squats*, à la fois parce qu'il y a du terrain vague, mais aussi parce que le métro ou le RER permettent un accès rapide aux zones de mendicité. Ce phénomène accentue au sein des populations qui vivent à proximité de ces campements le sentiment d'une régression : les bidonvilles reviennent, pensent les plus âgés.

Car bien sûr la proximité de Paris n'a pas que des inconvénients, si je puis dire. La mendicité comme le trafic de drogue sont des mécanismes de transfert de la richesse du cœur riche de l'agglomération vers la périphérie. Et comme une grande partie de la Seine-Saint-Denis est, contrairement à ce que beaucoup de monde croit, un département irrigué par les transports en communs vers Paris, les bouts de ligne sont aussi des lieux de *deals* importants. La ville de Saint-Ouen par exemple, qui alimente régulièrement la chronique des faits divers, est le bon exemple d'un trafic où tous les jours en moyenne 3 000 personnes, cadres ou étudiants viennent s'approvisionner auprès de vendeurs qui, n'étant pas du coin afin d'éviter d'être reconnus et dénoncés, se comportent en véritable force d'occupation des halls d'immeuble, parfois même de la rue. Les habitants se voient filtrer ou fouiller quand ils rentrent afin de vérifier qu'ils ne sont pas policiers ou hostiles au trafic. Ce sont des villes ou des lieux où les acheteurs sont protégés, pris en charge dès la sortie du métro. En 2015, il n'y a que peu d'incident à Saint-Ouen, commerce oblige.

La main d'œuvre laborieuse de ce trafic est constituée de jeunes hommes sortis tôt du système scolaire ou de collégiens en voie de déscolarisation qui gagnent là de l'argent facile.

Car une des causes de la désintégration, un facteur majeur de la non-intégration aujourd'hui à l'œuvre, se retrouve dans les données scolaires. Près d'un jeune sur deux, dans un département jeune, n'arrive pas au niveau du bac. Grâce aux études sur les trajectoires et origines menées par l'Ined, il est établi que la proportion de ceux qui sortent du système scolaire sans diplôme est deux

fois plus importante chez les jeunes d'origine extra-européenne. Au sein de cette catégorie, les garçons en échec scolaire sont plus nombreux que les filles qui, en moyenne, réussissent mieux à l'école et s'insèrent mieux sur le marché du travail. En Seine-Saint-Denis les femmes qui lancent des entreprises créent plus d'emplois que les hommes... Mais, sur le plan statistique la situation de ces femmes se dégrade à partir du premier enfant. Elles sont rattrapées par les pesanteurs sociales.

La crise du système de formation :

Nous sommes loin, chez les jeunes de l'immigration, de l'objectif de 80 % d'une classe d'âge au niveau du bac souhaité par un ancien ministre de l'Education nationale ...

Mais on ne peut comprendre l'ampleur de la crise du système scolaire en Seine-Saint-Denis si on ne voit pas qu'elle est d'abord une crise du monde enseignant : Épuisement ou appréhension devant la difficulté de la tâche qui est à l'origine de l'affaiblissement des équipes pédagogiques dont le symptôme est le fort taux d'absentéisme. J'ai connu un jour de rentrée avec 300 professeurs des écoles absents devant les élèves ! Depuis que le statut des professeurs des écoles ne fait plus obligation aux communes de loger l'enseignant, nous arrivons dans le 93 à ce qu'un professeur des écoles sur deux (et plus de 65 % des enseignants du secondaire) n'habite pas le département. Des enseignants jeunes qui ne s'attendaient pas à ça, ce qui est aussi à l'origine du fort absentéisme qui touche une partie du corps enseignant.

Tout cela accentue la crise de confiance envers le système scolaire chez les parents les plus investis et dont les enfants pourraient participer à la fameuse mixité scolaire. Cette crise est révélée par les chiffres. 30 % des élèves de CM2 ne vont pas dans un collège public du département, 30 % des élèves de 3^{ème} ne vont pas dans un lycée public du département. Cette crise scolaire alimente les tensions avec les familles des classes moyennes qui quittent Paris du fait du prix des loyers et du foncier, ou avec les familles en ascension sociale et qui deviennent donc les premières à délocaliser leurs enfants ou à utiliser un enseignement privé qui n'arrive pas à répondre à la demande. Ces familles sont les premières inquiètes de l'abandon par exemple des classes bi-langues qui apparaissaient comme le moyen de ne pas hypothéquer l'avenir scolaire de leurs enfants ; elles sont les premières utilisatrices des classes 'musique', de tous ces mécanismes scolaires qui reconstituent sans l'avouer des classes de niveau. On ne peut comprendre la radicalité de certains mouvements de parents comme celui des « Bonnets d'âne », si on ne mesure pas l'angoisse qui les sous-tend, le

sentiment que le piège du ghetto social s'est refermé sur les enfants du fait du choix résidentiel des parents. Tous cela en fait nous le savons tous aussi.

Ce qui est moins souligné, car on ne se penche, sans doute à juste titre, que sur les populations les plus en difficultés, c'est que les difficultés d'intégration liées à la crise scolaire ou à la crise sociale, pour des bonnes et des mauvaises raisons (les imaginaires collectifs, les stigmatisations, les phénomènes dits « postcoloniaux ») ne touchent pas toutes les populations issues des migrations de la même manière. Certains groupes à des degrés divers s'en sortent mieux. L'exemple du parcours scolaire des jeunes Chinois à Aubervilliers en est une des illustrations. À Aubervilliers, la quatrième ville de plus de 70 000 habitants la plus pauvre de France, où plus de 10 % de la population est d'origine asiatique, ce sont des enfants issus de ces familles qui dominent les classes. C'est aussi le résultat d'une attention particulière et traditionnelle de ces familles à la réussite scolaire. Ce qui ne veut pas dire que dans d'autres groupes socio-culturels on ne trouve pas la même attention. Mais cette « spécificité » Chinoise alimente des tensions entre enfants, du ressentiment, voire de la violence.

En évoquant ces écarts dans la dynamique des parcours migratoires, j'introduis le fait que la crise de l'intégration n'est pas seulement d'origine sociale, elle a aussi une dimension culturelle qu'on ne peut réduire au fait qu'elle serait le produit d'un repli communautaire. En Seine-Saint-Denis, il n'y a pas plus communautaire que la communauté chinoise, dans sa dimension économique ou culturelle qui va du logement avec des stratégies particulières d'achat pour louer entre soi, à la prise en charge dans les diverses entreprises des jeunes qui n'ont pas su répondre aux exigences scolaires de leurs familles, mais qui bénéficieront des mécanismes de prise en charge vers l'emploi grâce justement à la communauté. Le monde juif qui reste en Seine-Saint-Denis est aussi très communautaire, avec ses écoles en particulier, mais c'est autant par réflexe de peur que par volonté.

Si l'intitulé de ce débat associe intégration et laïcité, c'est bien parce qu'on veut aborder la crise spécifique d'intégration des personnes issues des traditions culturelles arabo-musulmanes.

Dans le panorama de crise sociale que j'ai décrit, qui produit beaucoup de désespérance dans une fraction importante de la société, il y a peu de choses auxquelles les personnes en souffrance ou en défaut d'intégration puissent se raccrocher. Parfois le commerce et la petite entreprise : l'« ubérisation » des jeunes est un phénomène d'autant plus important qu'il y a maintenant près d'une décennie que les gouvernements successifs incitent ceux qui n'ont pas de

travail à créer leur petite entreprise pour s'en sortir. Et par une sombre ironie, ce discours de la libre entreprise, mélange de la pensée libérale et de la mobilisation de la société civile cher à la deuxième gauche, rentre en écho avec une pensée religieuse pas uniquement salafiste qui trouve d'autant plus intéressant de se lancer dans des petits commerces que, disent-ils, le Prophète lui-même était commerçant. Les succès sont inégaux, les trafics nombreux, mais ce n'est pas le sujet.

Alors, crise de la laïcité... Je dis souvent que le seul moyen de définir la laïcité, c'est de la présenter comme l'inverse de ce qui se passait avant la Révolution française, quand l'Église prétendait, à partir de sa Vérité, contrôler la vie sociale des individus de la naissance à la mort, de l'état civil au contrôle des cimetières. La crise de la laïcité à partir de l'islam naît du développement de ces pratiques qui donnent le sentiment d'une volonté de retour à un contrôle religieux sur la vie de beaucoup comme d'une volonté de marquage de l'espace public. Bien sûr il y a le foulard à l'école, et c'est à Aubervilliers qu'est née la deuxième crise après celle de 1989 qui aboutira à la loi de 2004. Mais je pense que la crise est d'abord politico-culturelle, et le recul de la pensée laïque au sens où la raison doit l'emporter sur le prédicat religieux ne se limite pas au foulard à l'école.

D'une certaine manière, le foulard n'est presque pas le plus problématique. Ce qui sera difficile à relever, c'est l'écroulement d'une culture laïque, politique. Cet écroulement résulte de la disparition d'un tissu militant et associatif, de ce qu'on appelait le mouvement ouvrier et républicain. Je veux dire par là qu'en Seine-Saint-Denis il n'y a pas que la disparition du P.C., il y a aussi la disparition de ces associations de l'immigration espagnole où l'on s'affrontait sur de la politique et non sur du religieux en refaisant l'histoire de la république espagnole et du régime de Franco. Dans l'immigration portugaise on parlait du salazarisme et de sa fin. Dans l'immigration algérienne, à une époque, on parlait du mouvement des travailleurs arabes, et non de l'islam... Ces femmes, ces hommes ont disparu, ou vieillissant, sont sans relèbe. Il en va de même pour ce qu'on appelle les mouvements d'éducation populaire. À leur place et sur une dépolitisation générale, s'est constitué un réseau associatif, à l'image des populations qui vivent dans ces quartiers et sont animées par leur foi. Ces croyants allient travail social et diffusion, par l'exemple, de ce qu'ils sont. Ils constituent ainsi des associations baignées de religiosité. Mais je dirai que ces associations font ce que d'autres faisaient avant elles, du travail social comme entrée en matière du prosélytisme politique. Et ces associations, parce qu'elles

sont souvent les seules en place, sont nécessairement utilisées, subventionnées pour des activités diverses, du soutien scolaire à l'animation de jeunes. Elles deviennent aussi un mode d'accès à l'emploi et supprimer leur subvention ce serait accroître la précarité.

À cela s'ajoute le fait que la mosquée est devenue un des lieux importants de la sociabilité et qu'en son sein on discute d'islam avec des imams qui pour beaucoup, en tout cas dans les mosquées les plus importantes, viennent, avec l'accord de l'État, des pays d'origine. Dans ce type de discussion, peut être comme en politique, la parole réformiste ne l'emporte pas toujours, en particulier chez les jeunes de plus en plus attirés par des formes variées de salafisme qui ont comme avantage de donner une explication à l'échec social : le choix de vivre comme les premiers compagnons du Prophète. Elle l'emporte d'autant moins qu'aujourd'hui, contrairement à hier, il existe un élément important d'importation et même d'assignation culturelle. Pour reprendre les analyses de notre médiologue préféré, « On est la télévision qu'on regarde ». Or, des appartements aux chambres des foyers de travailleurs migrants, dans les cafés, la télé des paraboles, avec les émissions et les discours venant des pays d'origine, ou des chaînes comme Al Jazeera, est le premier vecteur de diffusion culturelle au sein des familles. Et même si tous les jeunes en grande majorité ne parlent pas l'arabe, l'imprégnation culturelle demeure forte. Or, ce qui est produit à partir de ces pays, c'est une culture, des discours, une religiosité où le refus de l'altérité l'emporte, avec l'antisémitisme en toile de fonds. Non seulement cela maintient le lien, mais cela diffuse des normes et un rapport au monde sur lequel il est inutile de s'étendre. Notre télévision fait à peine le poids le jour des matches. Ces médias sont des freins puissants à l'intégration.

C'est sur ce substrat culturel marqué par l'islamisme, par l'affirmation de la nécessité de se réapproprier une identité musulmane, que s'exerce l'attraction suicidaire de l'aventure islamofasciste de Daech ou du djihad. La chose est facilitée par l'horreur des images de la guerre en Syrie diffusées par les organisations caritatives islamiques qui touchent en particulier les jeunes femmes : actuellement les premières à partir au djihad, elles en reviennent bien plus rarement que les hommes, prises dans des mariages qu'on ne peut rompre, et très vite en charge d'enfants.

À ce panorama il faut ajouter la nécessité d'avoir une claire conscience que la crise migratoire est un phénomène majeur et que nous n'en sommes qu'au début. Je ne vois pas comment les désordres du monde qui sont à l'origine des

flux des pays du Sud vers le Nord pourront d'un coup s'arrêter. À un certain niveau de bêtise accumulée, la réparation devient presque impossible. Car bien sûr, il y a la destruction de l'Irak, de la Syrie, de la Lybie. Mais en Grèce aujourd'hui près de la moitié des personnes migrantes ne viennent ni d'Irak ni de Syrie, mais de presque de tous les pays du Sud, de l'Afrique à l'Asie. Jusqu'aux Bidounes nomades du Koweït, c'est-à-dire jusqu'aux populations laissées à la marge d'un des pays les plus riches du monde. En Grèce se retrouvent des Algériens, des Sénégalais, des Maliens, des Ivoiriens, des Pakistanais, des Afghans etc... qui, souvent arrivés jusqu'à Istanbul grâce à la *Turkish Airlines*, trouvent un passeur qui les met en danger au prix fort. L'Italie, depuis que s'est ouverte la perspective d'un accord avec la Turquie, devient le lieu d'arrivée le plus important des migrants en fuite qui ne viennent pas des pays concernés par une éventuelle relocalisation en Europe (Irak, Syrie, Érythrée), c'est-à-dire par un partage de l'effort. J'ajoute que la France est actuellement un des rares pays, et le premier en nombre d'accueillis, à respecter les accords de relocalisation pour soulager la Grèce et l'Italie.

Dans ce contexte comment continuer la France ? Je dirai que la condition préalable est de remettre la politique au poste de commande. C'est peut être actuellement un travail de catacombe. Pour le reste, il faudrait reprendre tous les combats perdus, du tournant de la rigueur à la guerre du Golfe en passant par Maastricht, pour savoir ce qu'il conviendrait de faire dans le monde tel qu'il est aujourd'hui. En ce qui me concerne, je ne regrette donc aucun de ces combats. Il n'est peut-être pas trop tard pour que ceux qui n'étaient pas là quand nous les avons menés et qui découvrent aujourd'hui que nous n'avions pas tort, prennent conscience des défis à relever.

Comment continuer la France ? Peut-être en affirmant clairement que dans la situation présente l'alternative c'est République ou Barbarie... En redonnant le sentiment de l'urgence pour que, comme dans les grandes crises que la République a déjà connues, nous fassions appel au meilleur de notre histoire pour en sortir.

Merci à Didier Leschi d'avoir ainsi campé le paysage, en pleine lumière.

Il va falloir se retrousser les manches... d'autant plus que beaucoup de temps a été perdu. Mais les attentats de 2015 ont réveillé le pays (et ils ne sont vraisemblablement pas les derniers) Les réserves de matière inflammable sont là. Il suffit de se remémorer les propos que nous venons d'entendre pour prendre la mesure des défis.

Comment la République, armée de ses principes, peut-elle faire face ?

Ayant lu attentivement presque tous les livres de Marcel Gauchet, je connais son analyse du phénomène qu'il appelle « la sortie de la religion ». Mais voilà le religieux qui revient au galop !

Cela pose un problème à la laïcité que j'ai connue conquérante, sûre d'elle-même, n'éprouvant aucun malaise identitaire (nous avons même un peu l'impression d'être les seuls au monde). Et nous découvrons un monde où l'islam représente 1,8 milliard d'hommes et de femmes, où des continents entiers (l'Amérique latine, l'Afrique) connaissent une vive recrudescence de la croyance religieuse. Les États-Unis sont naturellement religieux. Seuls les Chinois ne me paraissent pas être spontanément très religieux. Ils pratiquent une sorte de culte des ancêtres, selon une philosophie qu'après Huntington on peut qualifier de confucéenne. L'Europe occidentale quant à elle est en voie de sécularisation.

Nous ne pouvons pas ne pas contrôler les flux migratoires, mais ce n'est pas si facile.

Pouvons-nous maintenir la laïcité comme principe fondateur de notre organisation sociale ? Cela suppose que nous nous en donnions les moyens. Il est plus difficile de donner un statut aux religions qu'au temps de Napoléon, quand on pouvait créer le Grand Sanhédrin⁶ et passer un Concordat avec le Pape.

⁶ Assemblée de notables israélites de l'Empire convoquée le 7 mars 1806 par Napoléon pour les consulter sur les moyens de rendre leurs coreligionnaires plus utiles à l'État. Cette organisation du culte israélite vint, après le Concordat et les lois organiques de l'an X, compléter l'ensemble de la législation qui règle l'exercice des trois religions reconnues par l'État.

La République laïque est relativement désarmée ou elle doit utiliser des biais pour que l'islam trouve sa place dans la République.

Je vais me tourner vers vous, cher Marcel Gauchet, pour que vous nous disiez si la laïcité, à vos yeux, est armée pour répondre à ce sentiment qu'elle a aujourd'hui, à tort ou à raison, d'être affaiblie et même minoritaire.

Peut-elle faire face, armée du petit « livre rouge » de Régis Debray et Didier Leschi (« *La laïcité au quotidien, guide pratique* ») ?

MARCEL GAUCHET

Repenser la laïcité en fonction de l'islam

Ce problème de la laïcité, qui est la clef du problème de l'intégration, nous impose aujourd'hui l'exercice le plus difficile qui soit : réviser nos batteries, revenir sur des choses que nous croyions solidement, définitivement établies, rouvrir un dossier que nous croyions clos et bon à envoyer aux archives.

Eh bien non ! L'histoire ne s'arrête jamais et ne cesse de nous obliger à revenir sur nos pas pour réexaminer ce que nous pensions le mieux établi. Nous le savions dans l'abstrait mais l'expérience est toujours surprenante

De cette expérience, je peux parler de manière très personnelle et directe : il se trouve que j'ai publié sur le sujet, en 1998, un livre intitulé « *La Religion dans la démocratie. Parcours de la laïcité* »⁷. Dix-huit ans après, force m'est de constater qu'il est dépassé d'une manière suffisamment significative pour que j'en fasse état sans narcissisme abusif d'auteur.

Ce livre a été écrit dans le contexte de la réactivation du problème de la laïcité ouvert en 1989 par l'affaire du voile, à Creil d'abord. Il s'inscrit dans la querelle entre tenants d'une laïcité dite « fermée » et partisans d'une laïcité dite « ouverte » qui en a résulté.

Mais son objectif, plutôt que d'apporter de l'eau au moulin de l'un ou l'autre de ces camps était d'abord analytique :

De quoi parlons-nous quand nous parlons de laïcité ?

⁷ *La Religion dans la démocratie. Parcours de la laïcité*, Marcel Gauchet (coll. Le Débat Gallimard, 1998)

Comment s'est-elle établie en France ?

Quelle est la signification exacte de la loi de 1905 ?

Et surtout, que s'est-il passé depuis 1905 ?

La reconstitution du parcours de la laïcité durant le XX^{ème} siècle me conduisait à conclure dans le sens d'une prudente ouverture sur la base du constat que la religion était entrée dans la démocratie. Rétrospectivement ce constat pêche par christianocentrisme. Il me semble garder toute sa validité en ce qui concerne les confessions chrétiennes – encore qu'on pourrait discuter sur le cas du christianisme oriental, orthodoxe – mais ce constat avait clairement sous-estimé le problème de l'islam. J'étais convaincu à l'époque que celui-ci serait, au moins sur notre sol, entraîné dans le mouvement et, ne serait-ce qu'en raison de sa situation minoritaire, qu'il s'intégrerait avec plus ou moins de difficultés dans l'évolution générale. Je pensais que l'écart entre la situation locale ici, en France, et la situation des sociétés musulmanes – autrement complexes – où l'activisme fondamentaliste était à l'œuvre, était tel que la pente des sociétés d'accueil l'emporterait, sans coup férir, en imposant par adaptation naturelle une modernisation, et plus précisément une laïcisation de la conscience islamique dont on pouvait même espérer qu'elle agirait en retour sur les sociétés musulmanes de départ.

Je me trompais. L'expérience l'a montré. Il ne fallait pas parler de la religion – ou des religions – en général, comme je le faisais, mais de religions bien particulières avec leur histoire propre.

L'islam n'est pas entré dans la démocratie mais, nuance capitale, il est engagé dans le processus qui mène vers la démocratie. Il est travaillé par ce processus. Il en est au stade de l'écartèlement entre le refus et le consentement, comme les chrétiens ont pu l'être en leur temps, comme les catholiques français l'étaient typiquement en 1905. Et la situation minoritaire de l'islam en Europe et en France, loin de favoriser, comme je le croyais, la convergence avec la pente de la société d'accueil, avive au contraire l'écartèlement dans le contexte actuel.

Voilà ce qui fait la difficulté de notre situation. Nous sommes pris à contrepied par une évolution interne du monde musulman, représenté sur notre sol par des millions de nouveaux venus, qui va au rebours du mouvement endogène des sociétés chrétiennes d'Europe occidentale. Ma méprise l'illustre exemplairement. Chez nous, dans le monde européen, la sortie de la religion s'accélère ou s'amplifie en produisant un apaisement des rapports avec le religieux, tandis que, à la faveur du processus de mondialisation qui accentue le phénomène, la projection de cette sortie de la religion dans les sociétés

musulmanes provoque en retour des réactivations religieuses de divers ordres (plusieurs configurations sont à considérer) qui vont contre cette pacification. On pourrait résumer le tableau en parlant du heurt de pacifistes portés à l'irénisme et de guerriers intransigeants qui évoluent dans des registres intellectuels et affectifs aussi éloignés que possible.

Cet effet de contrepied est aggravé, en ce qui nous concerne, par l'exotisme de l'interlocuteur. Nous connaissons mal l'islam, nous sommes juste en train de le découvrir. Et il y a lieu d'être impressionné par l'effort considérable de connaissance que nos sociétés sont en train de produire, en Europe en particulier. L'islam pose des problèmes totalement différents de ceux qui nous étaient familiers avec le catholicisme ou les protestantismes. La laïcité, telle que nous la connaissons, chacun le sait, s'est construite en fonction de l'affrontement entre l'Eglise catholique et la République. Il n'y a pas à s'étonner, dès lors, qu'elle soit à la peine avec une religion aussi différente que la religion musulmane. La laïcité est à redéfinir en fonction des spécificités de la religion à laquelle elle est confrontée dans le cas précis et qui lui résiste : l'islam.

L'un des pièges qui rendent la tâche extrêmement délicate, en particulier du côté des juristes, c'est que nous présupposons à tout moment un concept de religion, construit autour de la spécificité chrétienne, que nous tenons à tort pour universel, comme si toutes les religions étaient les mêmes, au même point d'évolution et posaient les mêmes problèmes.

Si nous voulons des outils intellectuels et juridiques en prise avec le réel, il nous faut sortir de cet ethnocentrisme naïf.

Deux questions s'ensuivent :

1° Qu'est-ce que la laïcité telle que nous sommes obligés de la redéfinir de manière plus générale si nous voulons une philosophie directrice plus efficace ?

2° Qu'est-ce qui fait plus particulièrement problème avec l'islam ?

Vous me pardonnerez, sur ces vastes questions, d'être expéditif dans mes réponses dans le temps qui m'est imparti. Mais j'espère au moins indiquer la ligne dans laquelle il me semble possible d'y répondre.

Qu'est-ce que la laïcité ?

Si je devais risquer une définition, je dirais en première approche que la laïcité est la traduction sous forme de principes politiques – et non pas seulement juridiques – de l'autonomie démocratique dans la rigueur du concept. Les règles

de l'existence collective, à tous les niveaux et dans tous les domaines, ne relèvent que de la délibération et de la décision des citoyens conduites sur la base de la seule raison. En termes philosophiques, cela signifie l'immanence totale du droit et des normes collectives. Tel était bien l'enjeu non explicité, en dehors de quelques rares francs-tireurs, de la loi de 1905, de la séparation des églises et de l'État. Il vaudrait mieux dire, même si le terme est barbare, la « désofficialisation » des églises.

Nous manquons d'une histoire intellectuelle de la séparation de l'Église et de l'État. Nous avons une excellente histoire politique, institutionnelle, juridique mais pas d'histoire de la manière dont elle a été pensée. Or cette réflexion est très éclairante pour le sujet qui nous occupe aujourd'hui. On ne se demande pas assez, en effet, pourquoi l'Église catholique de l'époque tenait tellement à sa position officielle jusque dans cet infâme régime de mécréants qu'était à ses yeux la République. En bonne logique, le mouvement spontané des hommes d'église eût dû être de fuir la fréquentation de ces personnages répugnants. Mais tant que l'État accordait une place officielle à l'Église dans l'édifice des pouvoirs, il était tacitement reconnu même par les mécréants – à leur insu – qu'il existait un pouvoir spirituel ayant vocation à donner ses fins au pouvoir temporel (même si le pouvoir spirituel n'avait pas l'administration directe du temporel). C'est en cela que consistait ultimement le principe d'autorité revendiqué par les catholiques. Le Pape l'a, du reste, fort bien exprimé à l'époque dans un texte d'une parfaite clarté⁸.

Ce n'est évidemment pas par hasard que cette déliaison a trouvé son lieu dans la République française au terme d'une gestation particulièrement difficile et heurtée.

Cela dit, l'opération de déliaison des églises et de l'État une fois faite, le principe constitutif de l'autonomie démocratique est la liberté des consciences individuelles. Par conséquent, la laïcité comporte comme corrélats la protection de la liberté de conscience et la liberté pour l'individu d'exercer son culte à l'intérieur des limites où ses convictions religieuses ne prétendent pas faire règle collective ni aller contre l'ensemble des principes de l'autonomie démocratique. La liberté, y compris pour les ennemis de la liberté !... mais dans les limites où les ennemis de la liberté se contentent de professer leur hostilité philosophique

⁸ *Vehementer nos*, lettre encyclique de Sa Sainteté le Pape Pie X au peuple français (11 février 1906)

et théologique à la liberté sans prétendre l'imposer à leurs concitoyens autrement que par la persuasion rationnelle.

Nous ne manquons pas, dans l'histoire de la philosophie, d'efforts qui remontent fort loin pour nous expliquer que la raison conduit à poser le principe que, s'agissant d'un certain nombre de questions, il vaut mieux renoncer à la raison. Pour les laïques, aucun problème dans cette démarche, la persuasion rationnelle fournit le garde-fou qui ultimement – c'est le pari proprement laïque – oblige à conclure à la liberté.

C'est ce suspens, longtemps chargé de polémique, que l'histoire a tranché. Car s'il est de bon ton de louer aujourd'hui le souci libéral de pacification dans lequel la loi de 1905 a été adoptée, il faut rappeler le climat de tension et de violence dans lequel tout cela s'est passé. La paix s'est frayée un chemin, mais à partir d'une situation hautement conflictuelle.

Le conflit a été tranché à la fois sur le plan philosophique et théologique, par la transformation de la conscience religieuse, grand événement du XX^{ème} siècle dans l'histoire européenne, et sur le plan de l'organisation collective par une autre vision de la manière dont fonctionnent nos sociétés :

En deux mots, théologiquement, le christianisme occidental est entré dans la démocratie en renonçant à définir une politique de Dieu. On pourrait assez précisément dater la chose de 1944-1945 quand le Pape, peu suspect d'amour pour la démocratie, admit que c'est finalement le meilleur régime et qu'il va falloir s'y résoudre. Il n'y a pas de politique de Dieu, la foi est d'un autre ordre que la définition de l'ordre politique des communautés humaines. La foi religieuse peut inspirer des options politiques dans le cadre démocratique, elle ne peut pas déterminer un régime politique qui serait hypothétiquement conforme à la révélation chrétienne. Les conséquences de cette révision sont encore loin d'avoir été complètement tirées sur le plan théologique, mais c'est un autre débat.

Sur le plan organisationnel, les religions et les églises, en Europe, sont passées par un mouvement irrésistible du côté de la société civile, au même titre que les partis politiques, les syndicats, les associations, les clubs de pensée divers et variés. Le mouvement législatif qui s'opère en ce sens jusque dans les sociétés européennes qui avaient des églises établies montre que dans la conscience commune, y compris les consciences croyantes, la place des églises, des organisations religieuses, n'est plus du côté de l'État ou de la puissance publique. Elle est du côté de la société.

Il faudrait avoir le temps, maintenant, de détailler le retournement paradoxal, souvent très mal compris, qui résulte de cette « désofficialisation », en même temps que de cette privatisation des églises. Elle a eu pour effet de redonner aux églises – et à la parole religieuse en général – un rôle public, une vocation spécifique à se faire entendre dans l'espace public au sujet des affaires collectives. La parole religieuse n'est qu'une parole parmi d'autres, mais une parole d'une force particulière, une force d'autant plus grande qu'en regard se révèle ce qui fait le principal point de faiblesse de la laïcité ainsi comprise et triomphante : La laïcité était belle tout le temps qu'elle était militante. Une fois qu'elle a gagné face à l'adversaire historique en regard duquel elle s'était forgée, la liberté une fois conquise, le problème des fins à poursuivre par la vie publique devient béant. C'est en fonction de cette faille que la parole religieuse retrouve un écho privilégié, parce que, elle, au moins, propose des réponses à la question, qu'on les apprécie ou non, alors que nos forces politiques habituelles n'ont pas grand-chose à dire. Je ne dis pas que la République est par essence incapable d'avoir réponse à ces questions mais le fait est que pour le moment elle n'en a pas, pour des raisons qu'il importerait de soigneusement déterminer.

Inutile de disposer d'une grande science historique pour comprendre et mesurer à quel point l'islam est étranger à cette histoire. Il arrive dans ce paysage comme un chien dans un jeu de quilles, après en avoir été simplement absent. Provenant d'une autre histoire, il n'entre pas dans notre cadre et ne relève pas de la même grille d'analyse.

Il ne revendique pas de position officielle, à la différence considérable du catholicisme (ce qui d'une certaine manière facilitait considérablement la tâche des ministres de l'Intérieur qui avaient à qui parler). Je parle ici de l'islam sunnite qui nous concerne directement (le cas chiite pose de tout autre problème mais il faut constater qu'il ne nous concerne guère). Pour le moment, en tout cas, pas d'église, pas de clergé, pas d'institution habilitée à parler au nom des fidèles considérés dans leur ensemble mais une multitude de micro-autorités plus sociales que théologiques ou politiques.

En revanche, l'islam nous pose des problèmes d'un autre ordre, auxquels nous n'étions pas préparés. Il pose question sur le plan des « mœurs » (pour réactiver un vieux mot largement tombé en désuétude, mais pas remplacé). Des mœurs, là intervient le problème de la laïcité, qui se revendiquent d'une loi religieuse posée comme constitutivement supérieure à la loi humaine.

Nous retrouvons d'une certaine manière le principe d'autorité que défendait l'Église catholique mais sur un tout autre terrain. Sur ce terrain des mœurs, le catholicisme n'avait pas représenté un obstacle déterminant. Il véhiculait sociologiquement un conformisme conservateur qui en faisait une force de retardement sur le plan de l'émancipation des individus (opposition au divorce, plus récemment à l'avortement et, en dernier lieu, au mariage homosexuel). Mais, globalement, le catholicisme et les confessions chrétiennes faisaient partie de la société européenne et en accompagnaient le mouvement général, fût-ce en renâclant.

Autre chose est une vision de l'organisation de la société sur la base de mœurs dont la pierre angulaire est la hiérarchie des sexes et qui prétend s'appuyer sur une source de légitimité supérieure. L'islam, pourrait-on dire, ne se définit pas civilisationnellement par en haut mais par en bas, au niveau microsocial. Il s'ancre dans les liens du sang, les systèmes familiaux, le statut des personnes et les obligations attachées à ce statut.

Face à cette nouveauté, nous avons le choix entre deux attitudes :

- Le bricolage législatif et réglementaire, pour adapter au jour le jour les nouveaux venus aux cadres en place. Je ne songe nullement à sous-estimer la nécessité de cette démarche qui s'impose de toutes les façons mais je ne pense pas qu'elle suffise. Mieux, je crois qu'elle ne conduit, dans la durée, qu'à envenimer les contentieux qu'elle s'efforce de désamorcer. C'est ce qui est en train de se passer au Canada avec les fameux « accommodements raisonnables » qui n'ont de raisonnables que le nom...

- Deuxième attitude : une démarche globale, partant d'une caractérisation de la situation qui est celle de l'islam en général, puis en Europe, puis en France.

Ce sont les premiers éléments d'une telle réflexion que je vais vous livrer rapidement. Cette démarche me semble indispensable car nous devons être armés face à un défi qui pourrait déstabiliser nos démocraties dans le jeu des actions et réactions que nous voyons d'ores et déjà s'amorcer.

Cette réflexion doit se déployer au moins sur trois plans :

- 1° Une analyse de la situation historique de l'islam et de la signification des fondamentalismes divers qui le travaillent. De leur juste appréciation dépend la pertinence de la stratégie à long terme que nous avons à mener.

Pour le dire en deux mots, l'islam est déchiré entre attraction et répulsion vis-à-vis de la modernité. C'est un vaste sujet et je me contenterai de cette proposition générale. La conclusion à en tirer est claire : Nous devons savoir peser dans le sens de ce qui peut faire basculer le monde musulman du bon côté. Il faut bien dire qu'en la matière, jusqu'à présent, faute d'une analyse solide, nos attitudes politiques et nos gouvernants n'ont pas beaucoup contribué à cette démarche.

Je pense en particulier, puisque c'est le point brûlant qui enflamme le débat public, que s'impose une mise à plat des raisons pour lesquelles les fondamentalismes religieux (y compris dans leurs formes « *soft* ») se concentrent sur la question du féminin, du corps de la femme et de ce qui est en jeu dans la différence sexuelle. C'est un angle sur lequel l'évolution de notre culture ne nous a pas amenés à beaucoup nous interroger. Quelle peut être la signification politique de la différence des sexes ? *A priori*, cette question ne nous paraît pas engager autre chose qu'un problème de droit des personnes. Mais il y va de tout autre chose qu'il nous faut apprendre à expliciter pour trouver une réponse appropriée. Une réponse susceptible de recueillir un large assentiment, y compris des musulmans chez lesquels existe toute une réflexion sur ce sujet qui les met devant un défi auquel ils n'avaient pas plus pensé que nous. C'est le heurt des deux mondes qui fait surgir la question.

2° Il y a une dimension politique directe dans la question qui engage toute l'action diplomatique française et européenne.

Depuis le départ, un des problèmes sur lesquels butent les pouvoirs publics est l'intervention des nations musulmanes d'origine des populations immigrées. Elles prétendent exercer un contrôle sur elles, y compris religieux. C'est bien connu dans les cas du Maroc, de l'Algérie, de la Turquie mais quelques autres protagonistes sont aussi à l'œuvre. Le problème est maintenant beaucoup plus large et beaucoup plus déconcertant. Nous Occidentaux étions habitués depuis le début de la modernité à intervenir chez les autres. Mais nous n'étions pas habitués à ce que les autres interviennent chez nous. C'est pourtant désormais le cas. Nous sommes l'objet de politiques conduites depuis le Moyen-Orient, puis l'Asie. En 1998, dans le livre que j'évoquais tout à l'heure (« *La Religion dans la démocratie. Parcours de la laïcité* »), j'avais totalement sous-estimé le dessein prosélyte de certains États, du Moyen-Orient principalement, mais aussi l'action prosélyte de cette puissance de l'ombre sur laquelle nous savons finalement fort peu : l'association des Frères musulmans. Sans parler des

organisations terroristes agissant par différents canaux (notamment sur Internet). Il y a une bataille en cours, nous ne pouvons pas nous voiler la face à ce sujet.

Comment mettre tous les outils de notre côté pour la gagner ?

3° Il y a enfin à considérer les termes sociologiques de la question.

Après ce qu'a dit Didier Leschi, je pourrai me permettre d'être bref. Le tableau qu'il a dressé est éloquent mais il faut probablement aller au-delà de ces données pour s'interroger sur le changement de nature des phénomènes migratoires.

Pour durcir le trait, je dirai que nous sommes passés, ou en train de passer (on peut en débattre), d'un type d'immigration à un autre :

Nous connaissions une immigration de type « civilisationnel » où l'adhésion aux principes de la société d'accueil allait de soi. La construction des États-Unis par des vagues de migrants en est l'exemple parfait : on émigrerait vers les États-Unis pour rejoindre un cadre politique et social bien défini, dans l'adhésion aux valeurs constitutives de ce « nouveau monde ». On allait vers la liberté contre l'oppression, vers la réalisation personnelle contre un cadre collectif étouffant.

Nous avons basculé vers une immigration que, faute d'un meilleur terme, j'appellerai « économique », concentrée sur le mieux-être matériel, mais visant pour le reste une installation en continuité avec la société de départ, dont elle cherche à conserver dans la mesure du possible les principes et les mœurs. Malika Sorel-Sutter a écrit des pages très éclairantes sur le sujet.

C'est un défi qu'il faut, là aussi, savoir regarder en face.

Cette évolution se répercute dans les données pratiques qu'évoquait Didier Leschi. Nous sommes confrontés à des enclaves communautaristes de fait, propices au rayonnement du salafisme ou même simplement au contrôle exercé sur la vie sociale par un islam coutumier, en lui-même parfaitement inoffensif et pacifique, mais pesant et réfractaire à la modernisation.

Que faire face à cette dynamique à laquelle la loi du nombre donne une dimension sans cesse plus consistante ?

Il ne faut pas oublier la contribution à la question de nos propres sociétés et de l'évolution de nos démocraties. Elle prend en particulier la forme de l'encouragement aux revendications identitaires. Ce n'est pas l'islam qui les a créées, c'est bien de chez nous qu'elles sortent et c'est chez nous qu'elles

trouvent un écho, une amplification, qui leur donne cette force presque irrésistible qu'elles prennent dans nos sociétés.

Comment traiter avec justesse ces revendications identitaires de toute nature – et celle-là tout spécialement ? C'est une question à laquelle jusqu'à présent nos sociétés politiques n'ont pas su répondre. Or le contexte international et national ne nous laisse pas le choix. Ou nous mettrons ces questions sur la table pour les affronter comme elles sont, ou bien ces questions disposeront de notre sort à notre place. C'est le nouveau défi de la République qui n'a rien à envier à celui de nos devanciers. Il me paraîtrait même d'une taille nettement supérieure.

Un dernier mot pour conclure, puisqu'il est question de « continuer la France » dans cette discussion.

Il est vrai que cette laïcité explicitement revendiquée comme telle – alors qu'elle est le plus souvent pratiquée sans être théorisée chez nos voisins – est une singularité française, pas toujours bien comprise de nos voisins et même carrément incomprise par nos amis américains, qui ne cessent de nous faire la leçon à ce sujet.

S'ensuit-il que nous avons tort de ne pas faire les choses comme les autres, comme le plaident aujourd'hui d'innombrables bons apôtres ? Nous serions condamnés puisque nous nous écartons de la règle générale, à laquelle nous devrions nous rendre.

Je crois au contraire que c'est à nous de défendre et illustrer cette particularité en raison, Elle a en effet d'excellents arguments pour elle, contre lesquels l'usage courant ne prouve rien et qu'il nous revient aujourd'hui d'explicitier. A la République de savoir définir cette laïcité qui lui fournit son socle.

Je veux remercier Marcel Gauchet pour cet exposé magnifique. Vous nous avez placés devant un choix : soit le bricolage, soit la réponse globale à la lumière de nos principes.

Il faut bien partir de quelque part. La France, qui vient de très loin, ne va pas disparaître. Elle va apporter des réponses à partir des problèmes qui se posent et qu'il faut bien connaître. Le grand mérite de l'exposé de Didier Leschi était de nous donner une description très concrète de la situation dans le « 93 ». Mais il y a encore beaucoup de choses à dire sur l'islam, ses différentes tendances, sa multiplicité car il ne faut pas le voir comme un bloc compact.

Je me tourne vers Régis Debray.

Immigration, intégration, continuer la France

« *Je suis pessimiste avec l'intelligence, mais optimiste par la volonté* » écrivait Gramsci, citant Romain Rolland, ai-je appris avec quelque déception (« *Il faut allier le pessimisme de l'intelligence à l'optimisme de la volonté* »). Bien que pas très intelligent, je penche vers le pessimisme (alors que Jean-Pierre Chevènement peut faire fonctionner volonté *et* intelligence).

En effet, je vais essayer d'expliquer pourquoi la laïcité « c'est foutu ! »... c'est un chef d'œuvre en péril, devrais-je dire.

Jean-Pierre Chevènement a fort bien parlé d'une laïcité conquérante et militante, celle de 1905, quand la France comptait 125 000 religieux, sans compter les congrégations enseignantes. Il y avait alors un État, une Ecole, la franc-maçonnerie, le mouvement ouvrier... Surtout il y avait une France capable de penser par elle-même, une France qui connaissait son Histoire.

Je ne pense pas que ce soit le cas aujourd'hui.

Avant d'entrer dans l'exposé des trois raisons qui font que la laïcité, hélas, a un avenir difficile, essayons de la définir. La meilleure définition qui soit est

celle qu'a donnée magnifiquement André Philip⁹ : La laïcité est un cadre (non un tableau), qui laisse à chacun le choix de son destin en évitant qu'il se replie sur les communautés qui vont se jalouser entre elles. Avec cinquante ans d'avance, il avait décrit l'état actuel des choses, dans le monde et en France.

La laïcité n'est pas la tolérance. « *La tolérance est un mot injurieux* », disait Mirabeau. La tolérance est une condescendance, une indulgence, alors que la laïcité est la reconnaissance d'un droit. On ne souffre pas que l'autre ait un droit, on reconnaît ses droits, tout simplement.

La laïcité n'est pas le désir d'effacer tout signe religieux de la société, c'est tout simplement le désir de mettre l'espace public à l'abri des emprises particularistes. C'est une architecture juridique très subtile.

« Chef d'œuvre en péril », disais-je. Un chef d'œuvre, c'est unique. Il se trouve que la laïcité française, même si elle a eu des projections au Mexique ou au Portugal, est chose unique, malheureusement confondue avec des choses qui ne sont pas elle.

Je ne parle pas de la Turquie qui en exhibe l'antithèse : La Turquie est un césaro-papisme sans pape (c'est le César qui fait le pape). À Istanbul, un ministère des Affaires religieuses prépare chaque jeudi soir les sermons qui vont être dits dans toutes les mosquées de Turquie. C'est l'annexion du religieux par l'État, un peu sur un mode napoléonien. C'est l'officialisation de l'islam.

La constitution américaine énonce une confusion renversante : le Premier amendement est destiné à protéger les églises contre l'État... quand nous souhaitons protéger l'État contre les églises. L'Amérique est un pays profondément religieux qui, ayant eu la chance d'être protestant, inclut la dissidence dans la religiosité et se dote d'un dieu confédéral qui a l'immense avantage de procurer une religion civile. Cette religion biblico-patriotique permet de maintenir une certaine cohésion morale et mentale dans un pays par

⁹ À la Libération, André Philip avait constitué une commission chargée d'étudier le maintien ou la suppression des subventions aux écoles libres (elles avaient été reconduites au budget de 1944 mais pour celui de 1945 la décision était à prendre). Socialiste, résistant incontestable et protestant, André Philip adopte une méthode pragmatique et évite de commencer par discuter des droits respectifs de Dieu, de l'État, de l'Église, du père de famille.

ailleurs divisé autant que possible en races et en classes pour le moins différentes, voire antagonistes.

God help me... In God we trust... je ne vais pas égrener les *breakfast prayers* (le dollar, l'ouverture des sessions du Congrès sur la prière etc.). Je lisais dans un journal qu'un candidat républicain éliminé par Trump n'avait suscité aucune protestation en commençant un discours par : « Je ne pourrais pas faire confiance à un commandant en chef qui ne commencerait pas sa journée à genoux par une prière ». Cette phrase, au contraire, le posait comme quelqu'un qui avait une solidité patriotique à toute épreuve. Nous recevons chaque année des sénateurs américains qui viennent nous faire la leçon à propos de notre traitement des sectes... et nous sommes 24^{ème} sur une liste émise par l'ONU quant au respect de la liberté religieuse dans le monde.

Passons également sur la Belgique où la laïcité est une mouvance parmi d'autres, une communauté parmi d'autres officiellement reconnues.

Nous sommes le seul État, depuis 1945, qui ait inscrit dans sa constitution ce terme de « laïque »¹⁰. C'est une singularité.

Les raisons qui font qu'on peut tout de même s'inquiéter sont de trois sortes. La première concerne l'État, la deuxième concerne l'école, la troisième concerne le médium.

L'État d'abord. Contrairement à la sécularisation qui va du bas vers le haut, la laïcisation est toujours un acte d'autorité, du haut vers le bas, depuis Henri IV et le Parti des politiques. C'est parce qu'il avait opposé la raison d'État à la raison d'Église qu'Henri IV avait pu mettre fin – en tout cas provisoirement – aux guerres de religion. Mais où que ce soit, au Mexique avec Juarez, en Turquie avec Kemal Atatürk (même si c'est une autre laïcité que la nôtre), il s'agit toujours d'un acte d'imposition, parfois coercitif, de la puissance publique vers la société civile.

¹⁰ Article Premier de la Constitution du 4 octobre 1958 en vigueur :

« *La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée.*

La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales. »

Encore faut-il qu'il y ait une puissance publique. Aujourd'hui, il me semble que la dégradation symbolique de l'État met en cause son autorité sur la société civile. Ajoutons à cela l'idolâtrie vouée depuis une trentaine d'années à la société civile – d'ailleurs très incivile – sous l'influence de la deuxième gauche, de l'économisme ambiant et de la promotion-starisation des hommes et des avocats d'affaires en idéal du « moi » ou du « nous ». Par le biais de la privatisation du politique, c'est la séparation du public et du privé qui est mise en cause. Ce n'est pas pour rien que les hommes publics exhibent aujourd'hui non un programme mais une personnalité. Chacun peut constater, au sein même du monde politique, cet effacement de la barrière entre le privé et le public. Il y a là de quoi mettre en cause la laïcité dans un État coincé entre Bruxelles et Washington (et on sait qu'à Bruxelles et Washington, on n'aime pas beaucoup la laïcité). D'un côté la fascination américaine, qui est complexe, de l'autre la timidité face aux différentes cours européennes de justice et des droits de l'homme qui, au nom du droit à la « paisible jouissance de la liberté religieuse », considèrent que nous sommes en-dehors des clous.

Comment un État qui a honte de lui-même peut-il imposer l'intérêt général au-dessus des passions et des intérêts particuliers ?

Le deuxième facteur qui peut rendre soucieux est la crise de la vérité, la crise du savoir. La laïcité c'était d'abord l'école parce que l'*a priori* philosophique selon lequel tous les hommes sont égaux a une attestation objective : le savoir. L'autorité du maître, de l'instituteur, était fondée sur l'autorité du savoir, c'est-à-dire le fait qu'il n'y a ni mathématiques bouddhistes ni physique islamique mais une vérité qui est la même pour tous. C'était l'attestation quotidienne, factuelle, qu'il y a une communauté par le haut. Aujourd'hui, la réduction de tout énoncé scientifique à une opinion parmi d'autres me semble menacer l'instrument de laïcisation des esprits qu'est l'instruction. Un ami professeur de SVT, pendant une leçon sur l'histoire géologique de la formation de la terre, se vit confronté à l'objection poliment formulée par quelques élèves : « C'est votre opinion, Monsieur, mais nous avons d'autres sources qui vous contredisent. On vous respecte mais respectez-nous. Et l'imam nous a dit hier qu'il existe d'autres vérités que la vôtre ».

Cette subjectivation, cet éclatement, cette désintégration ou cette décomposition de l'objectivité, de la vérité scientifique, expérimentale, est préoccupante.

Dernier point : nous avons changé de médiasphère. Nous sommes passés de la graphosphère à la vidéosphère. La laïcité s'est forgée, depuis Condorcet jusqu'à hier, sur la lecture, sur le recul critique, sur un certain exercice de l'intelligence et de la réflexion. Aujourd'hui, l'image a son électricité propre et met plutôt en avant l'émotivité, la réactivité, la vitesse, toutes qualités qui ne sont pas en symbiose, en harmonie, avec la distance réflexive ou critique qui nourrit l'esprit de laïcité. Quand, à Aubervilliers ou dans la Seine-Saint-Denis, on voit fleurir des paraboles sur tous les balcons, on s'interroge : Comment peut-on, non pas contrer mais englober, surmonter les perceptions d'un individu qui n'en a pas d'autres ? La chaîne Al Jazeera, la télé algérienne ou une télé du Liban ont leur point de vue et font parfois d'excellentes choses... mais enfin c'est un autre monde que le nôtre. Et chez des gens qui ne vont pas à l'école et qui n'ont pas de livres chez eux se produit un déboîtement entre le milieu républicain et le milieu idiosyncrasique, le milieu vécu, le milieu émotionnel dans lequel se développent des citoyens (ou ceux qu'on aimerait appeler ainsi).

Dégradation de la puissance publique, dévaluation de la notion même de savoir et enfin aliénation audiovisuelle, donc formation d'une mentalité qui n'est pas celle de notre tradition, contribuent à rendre problématique le maintien de la laïcité.

Le mot reste, devenu *mantra*, mot valise. On en parle, comme on parle des « valeurs de la République ». Le moulin à prières se déclenche dès qu'un ministre ouvre la bouche. Mais les choses ne correspondent plus au mot.

Les conditions de possibilité de l'exercice subsistent-elles?

Il faudra se battre.

Cela nécessite que la France retrouve un minimum d'autonomie à l'intérieur du monde occidental, que l'État retrouve un minimum de fierté et d'estime de soi, que la crise de l'école soit surmontée. Une crise de l'école est une crise de civilisation, Péguy l'a dit mille fois. Peut-être faudrait-il, enfin, multiplier les bibliothèques... ce qui ne suffirait pas à résoudre le problème.

Je suis sensible à ce qu'a dit Didier Leschi. La laïcité est le cadre, pas le tableau.

La laïcité ne donne pas des raisons de vivre mais des raisons de ne pas s'entretuer. La laïcité n'est pas une religion ou une pseudo-religion. Ce n'est

même pas une idéologie. La laïcité n'a pas à se prononcer sur les fins dernières, elle n'a pas à répondre aux questions : D'où venons-nous ? Où allons-nous ? Bref, la laïcité a un « merveilleux » pauvre voire pas de « merveilleux ». Elle n'a d'ailleurs pas de champ ; elle n'a pas de couleur ; elle n'a pas de communion. Bref, elle ne nourrit pas affectivement un homme.

La laïcité est donc la liberté et même le devoir donné à chacun de choisir ses valeurs. Ça met la transcendance en autogestion, ça met le pied à l'étrier mais il ne faut pas lui demander plus... La laïcité n'a pas d'émotivité, ne touche pas les cœurs. Elle touche l'intelligence. Les religions font plus que toucher les cœurs, elles offrent une maison. La République peut-elle encore offrir une maison ? Etre raisonnable, l'homme est surtout un être « maisonnable ». Il lui faut une maison – symbolique –, on ne lui en donne plus.

La laïcité en tant que telle ne peut fournir cette symbolique. Elle en fait partie mais elle ne catalyse rien, elle n'est pas motrice.

Les grandes mythologies collectives, celles de la Nation, peuvent être un moteur. Il paraît qu'on peut à nouveau en parler... On se faisait engueuler très fort quand on osait le faire il y a trente ou quarante ans mais maintenant c'est admis. Je vous en parle donc sans rougir... mais depuis peu de temps !

Les mythologies ouvrières ou progressistes ont disparu. Les centres Allende, les centres Pablo Neruda, tout ce tissu social que le mouvement ouvrier avait créé a cessé d'animer nos villes et nos quartiers. Il en est de même du mouvement catholique. La double évanescence de l'Église catholique et du Parti communiste a creusé un vide symbolico-affectif et un vide d'encadrement pratique, social, quotidien : les colonies de vacances, les cours de gym, les films le soir... tout cela s'est effondré. Il reste M. Tapie ou M. Macron : pas de quoi mobiliser des militants républicains...

Il y a là quelque chose qui inquiète, comme une coquille qui se serait vidée. Nous assistons, non à une métamorphose mais à une pseudomorphose (substitution d'un minéral à un autre, dont il épouse la forme extérieure), comme un coquillage se vide de la matière vivante qu'il protège et se remplit d'autre chose. Les mots restent, les palais nationaux restent, le fronton des écoles reste mais à l'intérieur ce n'est plus la même chose.

Ayant cru comprendre que nous étions dans une réunion intellectuelle, je me suis permis de me laisser aller à un certain pessimisme. Je rends la parole à Jean-Pierre Chevènement qui, j'en suis sûr, saura galvaniser nos volontés.

Je vous remercie.

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

Renversements de perspectives, pour ne pas désespérer

Merci, Régis, de nous avoir donné toutes les raisons que nous avons d'être pessimistes. Nous n'en attendions pas moins de toi puisque l'intelligence conduit au pessimisme.

Moi qui ne suis pas le plus intelligent, je vais donner maintenant les raisons, non pas d'être optimistes, non pas même de combattre, mais de résister. « Pourquoi nous résistons », en quelque sorte.

Je vois quand même quelques raisons de ne pas désespérer.

Tout d'abord nous sommes instruits sur le défi qu'aujourd'hui le fait musulman jette à la laïcité dans notre société.

Mais on peut voir les choses de plus haut. Au niveau mondial, nous sommes en proie à la « globalisation », un processus qui n'a d'autre fin que lui-même (toujours plus de globalisation) et qui touche aussi l'islam. La crise du modèle républicain (Marcel Gauchet a écrit sur ce sujet quelques pages dont j'ai déjà dit combien je les avais appréciées), une Europe aboulique, désarmée, devenue la banlieue de l'empire américain, et un monde musulman qui, depuis trente ou quarante ans, a opéré un gigantesque tête à queue.

J'ai été amené à servir comme appelé de l'autre côté de la Méditerranée en 1961-62 et je dois dire que le paysage y était très différent de celui que nous voyons aujourd'hui, en Algérie mais surtout au Moyen-Orient où l'on observe le même basculement. L'envol du fondamentalisme islamique n'est rien d'autre que l'envers de l'échec de la modernité dans le monde arabe, de ce qu'on a appelé la *Nahda*, la réforme. Et si on comprend cela, on a presque tout compris. En effet, on voit bien que, pour toute une série de raisons, le monde arabomusulman a raté le coche. Colonisé du début jusqu'au lendemain de l'effondrement de l'Empire ottoman, il fut ensuite prisonnier, otage, de la Guerre froide. La création de l'État d'Israël s'accompagna des guerres que nous

savons. Ensuite les interventions déstabilisatrices et mal pensées des États-Unis et de leurs alliés ont contribué à faire se lever ce fondamentalisme religieux. En 1979, la République islamique est proclamée en Iran et les lieux saints de La Mecque occupés par des extrémistes plus royalistes que le Roi, plus wahhabites que les wahhabites. En même temps c'est le début du djihad afghan. Je pourrais vous décrire l'envol du fondamentalisme de 1992 à 2001, mais vous savez et comprenez cela comme moi.

Le mouvement que l'histoire a produit sur trente ou quarante ans pourrait s'inverser. Pourquoi ne pas l'imaginer ? Un téléfilm montrait des images de l'Égypte et de la Tunisie dans les années 1960-1970. On y voyait les filles se rendre à l'école, au lycée, tête nue et coquettes. Le problème de la femme et de l'islam doit être interprété aussi à la lumière de ce renversement qui n'a rien de fatal dans la longue durée, qui pourrait même se renverser, si nous voulons être un peu optimistes et entreprenants. Car il y a des forces, dans le monde arabe et dans le monde musulman, qui n'ont absolument pas envie de passer sous la coupe du fondamentalisme islamique ni des terroristes ni des Talibans. Partout, même en Arabie saoudite il y a des mouvements de contestation.

Les choix politiques qui ont été faits au nom de l'Occident par les États-Unis depuis 1945 (Pacte du Quincy) et le mouvement même de la mondialisation expliquent ce renversement. Pierre Brochand a écrit des pages tout à fait convaincantes sur le fait que le « tsunami » de modernité que l'Occident déverse sur le reste du monde provoque des réactions qui commencent toutes par « *re* » : le « *rebond* » de la Chine, le « *repli* » qui se manifeste à travers l'islamisation des mœurs, le « *refus* » de l'Occident, celui de l'islamisme politique et enfin le « *rejet* » du terrorisme djihadiste.

Donc, regardons ce qui se passe dans le monde de l'islam par rapport à la globalisation. Ces sociétés qui cristallisent la tradition réagissent évidemment de manière plus ou moins violente à ce mouvement d'hyperindividualisme libéral.

Le statut de la femme mériterait qu'on en discute un peu plus. Même à l'époque où l'Égypte était sous le régime nassérien, les choses ne devaient pas se passer simplement, de même avec Bourguiba... Il y aurait beaucoup à dire sur ce problème. Mais il faut savoir qu'il y a des mouvements féministes, en Algérie et en Tunisie par exemple. Nous devons prendre la mesure du problème et le prendre par le bon bout. Partir de la globalisation plutôt que de l'islam, même si évidemment l'islam représente le cinquième de l'humanité et si son évolution pose problème. Mais il n'est pas le « *primum movens* », si je puis dire.

Les États-Unis nous renvoient une image de la laïcité qui présente le modèle français comme un modèle d'intolérance. Or leur propre modèle, qui non seulement s'accommode de l'existence des communautés mais les exacerbe, chapeauté par *God*, le Président à genoux etc... tout cela nous pose problème à nous républicains et n'est pas transposable à l'Europe. Tout ce qu'a dit Régis Debray est tout à fait juste.

Aux États-Unis, des « *postcolonial studies* » caractérisent la France comme un pays postcolonial (ils pourraient dire « post-impérial »...) où des « colonisés » poursuivraient leurs guerres d'indépendance au cœur des banlieues... Cette vision complètement déformée de la réalité française et qui alimente des fantasmes violents, est très dangereuse. Les jeunes issus de l'immigration sont des citoyens qui doivent trouver leur place dans la République. Ce ne sont pas d'ex-colonisés !

Le modèle américain et, d'une manière générale, le modèle multiculturel, ne me semble donc pas une réponse adaptée. Mme Merkel elle-même s'était prononcée il y a quelques années contre le modèle multiculturel !

Comme l'a très bien expliqué Marcel Gauchet, le principe de laïcité recouvre le principe de l'autonomie de la raison. Cette raison serait-elle définitivement brouillée ?

Tout cela nous conduit à regarder tel qu'il est un monde qui n'est plus celui que nous connaissons il y a une cinquantaine d'années ou davantage. Huntington parle de « blocs civilisationnels ». Je n'approuve pas cette expression ni ce schéma qui même du point de vue de Huntington ne dessine pas un avenir souhaitable. Mais nous ne sommes plus à l'ère où l'Occident triomphait. Nous devons accepter le principe de non-ingérence parce que l'ingérence systématique donne souvent des résultats catastrophiques. Cette règle de non-ingérence signifie aussi que ces pays dans lesquels nous intervenons ne doivent pas non plus intervenir chez nous, au-delà du raisonnable. En effet, nos pays ont encore des missions religieuses au Proche-Orient et au Moyen-Orient et nous pouvons très bien admettre l'existence d'un islam de France, à condition que celui-ci soit compatible avec les principes de la République.

J'ajoute que Jacques Berque, dans sa traduction du Coran, avait recensé quarante-quatre appels à la raison naturelle ! A quarante-quatre reprises le Prophète fait appel à la raison naturelle, pose le principe qu'il n'y a pas de contrainte en matière de religion et dit qu'il faut chercher le savoir jusqu'aux

limites du monde connu à l'époque (« jusqu'en Chine », écrivait-il), aujourd'hui ce « monde connu » s'étend aux biotechnologies, à l'astrophysique etc.

Il y a donc une autre lecture du Coran et des textes sacrés de l'islam que celle qu'on pouvait faire au siècle de l'Hégire. Je connais beaucoup de musulmans qui n'ont pas du tout la vision qu'on nous décrit. La vision salafiste est une vision rudimentaire, sommaire, à laquelle des esprits incultes adhèrent par facilité mais il y a peut-être autre chose à espérer d'une grande civilisation. Car la civilisation musulmane a été une grande civilisation. Elle ne se réduit pas aux versets de Médine. Elle est aussi une littérature, une philosophie, une médecine, une architecture, une histoire qui mérite d'être reconnue. Elle permet aussi d'avoir vis-à-vis des musulmans un autre regard.

C'est un problème qui se pose dans la société française car certains musulmans se sentent discriminés, parfois à tort, parce qu'ils sont pris dans un système victimaire compassionnel, souvent à raison. Mais pour aborder ce problème sérieusement, avec des chances de relever le défi – qui est immense – il faut éviter les automatismes de pensée, garder notre sang-froid, prendre la mesure des choses et contrarier les enchaînements mortifères, les escalades, les surenchères que nous voyons à l'horizon, parce que tout est réuni dans la société française aujourd'hui pour que, en effet, on puisse être pessimiste et que Régis Debray ait raison de nous alerter.

Essayons de voir les raisons que nous pourrions avoir d'être, non pas optimistes, mais volontaires. C'est pourquoi je vous ai proposé ces quelques renversements de perspective.

Pensons nous-mêmes à l'islam également dans la globalisation. Et cherchons à reprendre le contrôle de celle-ci, en mettant à nouveau la politique au poste de commande

Débat final

MARCEL GAUCHET

L'analyse de Régis Debray est évidemment juste sur le plan descriptif : il y a une crise de l'État, il y a une crise de l'École et on ne peut pas dire que le jeu des media pousse dans le sens de l'intelligence collective. Mais cette « crise » de l'État, par définition, est une contradiction. En même temps, nos sociétés expriment un besoin énorme d'État associé à un sentiment de vulnérabilité sociale. Cette demande ne trouve pas de réponse mais elle existe. On peut donc supposer raisonnablement que le processus de convergence démocratique qui assure la représentation entre la base et le sommet puisse produire des ajustements. Le potentiel existe dans le principe. Nous avons été témoins depuis quelques mois de la résurgence de choses endormies qui ne demandent qu'à ressortir. Quand une nation honnie est mise en question de façon directe, on s'aperçoit que l'attachement que lui vouent les citoyens demeure intact, que le patriotisme ne demande qu'à flamber... quelquefois même de manière un peu excessive comme il lui est assez naturel dans des circonstances qui le mettent au défi.

La crise de l'École, tout à fait indiscutable, touche une société qui se veut elle-même une société de la connaissance, qui pose bel et bien qu'elle a un besoin criant de cette école que par ailleurs elle contribue à affaiblir de toutes les façons. Nous sommes dans une tension irrésolue qui est en même temps un ressort pour l'action puisque cette situation contradictoire nous ménage des marges de manœuvre.

Le terrain des media est le plus difficile parce que l'action n'y obéit pas à des règles publiques et échappe complètement à la prise directe. Mais on peut juger qu'il y a là aussi une énorme contradiction entre une demande sociale, soigneusement analysée par des spécialistes en consommation, et un résultat final très ambigu : l'élévation globale du niveau d'information dans nos sociétés, qu'on ne peut quand même pas nier, et une image extrêmement négative des mêmes media auprès des citoyens, ce qui ne les empêche pas de les consommer,

par un paradoxe bien connu qui signifie que nous ne sommes pas dans une situation stable.

Je donnerais raison à Régis Debray si nous pouvions dire que nous avons atteint un certain point qui ne comporte pas de contre-forces. Les contre-forces existent mais nous ne savons pas les mobiliser. Là-dessus, je rejoins Régis Debray. Mais il me semble tout de même qu'il faut insister sur la dimension contradictoire de ces phénomènes auxquels nous sommes confrontés.

REGIS DEBRAY

Marcel Gauchet a tout à fait raison. Nous sommes en manque de ce dont on nous prive. Nous sommes en manque d'État, nous sommes en manque d'appartenance... et, finalement, nous sommes en manque d'estime de soi.

Je répondrai à Jean-Pierre Chevènement que le modèle américain est beaucoup plus exportable et beaucoup plus prisé que le nôtre. Lorsqu'à l'étranger on parle des rapports de l'État et du religieux, de la laïcité (même si le mot est difficilement prononçable dans beaucoup de pays), la référence ultime est toujours les États-Unis qui sont beaucoup plus en harmonie avec l'hégémonie du religieux sur la plupart des continents. « Vous pouvez vivre votre religion comme vous voulez. On va même vous aider, vous donner de l'argent, des radios... et des pentecôtistes, et des baptistes, et des anabaptistes... Bref il y a une formidable osmose protestante partout.

De plus, les Américains s'aiment mieux que nous nous aimons nous-mêmes. Ils défendent leur modèle, ils l'exportent, ils se bagarrent, ils nous attaquent...

C'est pourquoi je pense qu'il ne faut pas surévaluer la portée de notre laïcité. Notre modèle me semble très préférable mais je ne suis pas sûr qu'il soit le plus exportable.

Il est vrai que nous avons besoin d'État. Mais le marché n'est-il pas en train de phagocyter les États ? Pour le moment, l'État apparaît plus subordonné que combattif sur cette question.

Reste à militer pour ce que j'appelais l'alliance du régalien et du plébéien, l'alliance de la puissance publique avec les couches populaires. C'est peut-être une définition de la gauche française mais aujourd'hui elle me semble être une visée, un objectif.

Mais il y aura tout de même pas mal de travail.

DIDIER LESCHI

On a parlé de la raison... qui est aujourd'hui la chose la moins partagée par ceux qui nous dirigent. Le constat que nous faisons pouvait être fait il y a dix ans. J'ai repris, à titre d'exemple, les chiffres de la crise sociale en Seine-Saint-Denis qui expriment ce que nous savons tous. La difficulté est de parvenir à faire comprendre que c'est sur cette crise sociale que les idéologies du pire progressent, avec la perte d'une certaine mémoire historique. En effet, nous avons vu à d'autres moments de l'histoire une crise sociale non traitée se muer en substrat de la pire des idéologies.

Ce que décrit Régis Debray à sa manière, c'est le découplage entre les défenseurs historiques des catégories sociales démunies ou opprimées et ces mêmes couches sociales, de plus en plus laissées en déshérence.

Je ne suis pas sûr qu'on puisse postuler que les classes issues de l'immigration ne seraient pas rattrapables dans un mouvement collectif pour la raison, comme d'autres le furent avant elles. Si on a réussi à entraîner dans ce mouvement d'autres immigrations empreintes de religiosité et ayant un comportement familial assez rétrograde par rapport aux normes, c'est parce qu'il y avait une sorte de noyau capable de les « satelliser » (au bon sens du terme). Aujourd'hui, le nouveau noyau en capacité de les satelliser, idéologiquement très puissant, dispose des vecteurs de communication pour propager son discours.

Nous voyons à l'œuvre – tragiquement en Seine-Saint-Denis qui fut un des bastions du mouvement ouvrier – une inversion totale : ce qui reste des structures de ce qui fut un mouvement ouvrier est soumis à la nécessité de suivre la structuration de la société d'en bas, reflet des habitants des quartiers happés par une idéologie d'autant plus forte que les autres n'ont plus rien à avancer. Quand je dis « les autres », je ne parle pas seulement de ceux qui ont disparu après la chute du Mur. Il n'y a pas aujourd'hui de social-démocratie

capable de présenter un compromis acceptable dans lequel les gens sentent que quelque chose est possible pour leurs enfants. C'est la réalité quotidienne.

La pression de l'islam et de l'islamisme sur ces populations est d'autant plus forte que, comme l'a dit Jean-Pierre Chevènement, nous assistons à un affaissement total du débat.

Marcel Gauchet parlait des Frères musulmans, du wahhabisme etc..., l'axe global de leur débat interne sur la manière de moderniser l'islam est très loin de nos valeurs. Et c'est une force d'attraction redoutable.

Le problème n'est pas la masse, mais la marge satellisée par l'islamisme qui pèse comme un poids déséquilibrant par rapport à la société globale. Tant qu'on ne traite pas cette marge, elle s'amplifie. La traiter signifie la prendre en charge sociologiquement, idéologiquement, politiquement et lui parler.

On ne lui parle pas ou on lui tient un discours inaudible, comme celui qui consiste, depuis des années à expliquer qu'on va résoudre la question de l'emploi au pied des immeubles grâce au développement de l'entreprise unipersonnelle ! Cela ne résiste pas à l'examen : on finance massivement des associations qui vont donner 2 000 euros à quelqu'un pour ouvrir un kebab ou un salon de coiffure ethnique... il y a là quelque chose qui est de l'ordre d'une pensée idéologique libérale fascinante d'inconsistance ! En réalité, la vraie économie est ailleurs, avec des qualifications extrêmement fortes. La force du modèle américain (illustré par Uber) est sa promesse d'une réussite possible en dehors du carcan que seraient les acquis sociaux : on sait bien que quand on demande un VTC Uber, le conducteur sera un jeune beur qui n'a pas la mémoire historique des combats passés.

Cela ne permet pas l'organisation de quelque chose de collectif, d'un débat, d'un dialogue... de ce dont j'ai une certaine nostalgie...

MARCEL GAUCHET

Vous dites que nous connaissions tous les données que vous nous avez exposées. Je crois que vous vous trompez. Je suis sûr que pour beaucoup d'entre nous dans cette salle, moi le premier, le tableau que vous avez dressé a été un choc par la conjonction des faits que vous avez présentés. Je crois qu'on ne les connaît pas avec précision. Le premier pas à faire est de mettre ces données en lumière de façon beaucoup plus poussée et plus méthodique qu'on ne l'a fait.

Régis Debray dit que notre modèle de laïcité n'est pas très exportable. Mais je ne propose pas de l'exporter baïonnette au canon. Je suis en général contre l'ingérence. La vérité d'exemple et, peut-être, la méthode qui consiste à faire appel autant que possible à l'argumentation raisonnée dans le débat public, est une démarche plus civilisée que celle qui consiste à cultiver l'*entertainment* au sein des communautés... Ce modèle est-il si facilement exportable ? L'exemple des révolutions arabes montre que ce modèle n'est pas si facile à exporter sauf peut-être dans la longue durée.

« Nous sommes en manque d'estime de soi », disait aussi Régis Debray. C'est très juste. Il est important d'agir et de parler en étant conscients de porter des valeurs. En effet, si nous ne portons aucune valeur, la bataille est perdue car rien ne justifie de la livrer. Il faut y croire. La laïcité, la République peuvent « vertébrer » l'action sur la longue durée. Je crois beaucoup à la force du patriotisme républicain, à condition d'en contenir les excès toujours possibles (mais aujourd'hui nous souffrons d'un manque plutôt que d'un excès). C'est cela qui peut nous permettre de rappeler très tranquillement qu'il existe des règles dans la République française, que la loi et l'esprit de la loi doivent être respectés par tous. Cela peut être parfaitement compris au sud de la Méditerranée car nous avons à traiter un problème interculturel qui ne se limite pas à nos frontières.

En tout cas, les choses sont infiniment plus déliées, plus variées que nous serions tentés de le penser de prime abord.

À propos de l'évolution possible des sociétés arabes, quel regard porte-t-on sur ce qui se passe actuellement au sein d'Ennahda en Tunisie où a été officialisée la séparation entre les activités politiques et religieuses ?

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

Je demandai un jour (en 2014) au leader d'Ennahda, M. Ghannouchi, comment il était devenu islamiste. « Je suis devenu islamiste depuis la Guerre des six jours, me répondit-il. Avant, j'étais nassérien ». J'ai posé la même question à d'autres députés d'Ennahda. L'un d'entre eux m'a dit : « J'étais baasiste et je suis devenu Frère musulman après la Guerre des Six jours parce que j'ai vu que l'espoir était dans cette direction ». Il faut comprendre le retournement qui s'est produit dans le monde arabo-musulman à la lumière de l'histoire pour porter un jugement. Je ne porterai pas de jugement sur M. Ghannouchi. J'observe qu'il évolue, au moins dans son propos, dans un sens qui rend la démocratie possible.

REGIS DEBRAY

L'expérience d'Ennahda en Tunisie est fondamentale. C'est la première fois qu'on voit un parti islamiste qui joue le jeu des élections, de la démocratie.
« Vous prenez le pouvoir, vous le gardez ! », leur objecte-t-on toujours.
Ennahda n'a pas gardé le pouvoir.
C'est ce qui rend l'expérience tunisienne très importante.

PIERRE ABACH

La séparation de la religion et du politique est quelque chose de fondamental. Je ne sais pas si d'autres évolutions vont suivre dans les pays arabes. Je pense que c'est la pratique du pouvoir qui a amené les dirigeants tunisiens à cette évolution. Cela me paraît fondamental.

YVONNE BOLLMANN

Il a été question du caractère non exportable de la laïcité à la française. Freud a écrit que lorsqu'on veut résoudre une question difficile il faut y ajouter une deuxième question, de même qu'il faut avoir deux noix dans sa main pour

pouvoir les casser. Je me demande si, à la question de la laïcité il ne faudrait pas ajouter un deuxième trait essentiel de l'identité nationale française : la question de son refus de l'ethnisation. La France est harcelée en raison de son refus de ratifier des textes qui ethnifieraient la société française (non seulement les citoyens issus de l'immigration mais les citoyens autochtones ou « de souche »). Je pense à l'Allemagne qui veut inciter la France à reconnaître des minorités ethniques sur son territoire. Les Allemands souhaitent en particulier que les Alsaciens et les Lorrains germanophones soient considérés comme la « minorité allemande » de France. Il y a une analogie entre ces deux thèmes qui exigent une soumission de la France.

Laïcité, refus de l'ethnisation : Ne serait-il pas stratégiquement intéressant de combiner notre combat pour le maintien et le développement de ces deux traits essentiels de l'identité française, fruit de l'histoire ?

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

Les gens qui réclament des statistiques ethniques en France n'ont jamais eu gain de cause. C'est très bien ainsi. En effet, on voit très bien ce qui peut se faufiler derrière cette revendication.

Quant aux Allemands, ils ont beaucoup d'autres problèmes avec les Turcs. Au moment où ils ont changé le droit du sang (*jus sanguinis*) pour le droit du sol (*jus soli*), la grande discussion était de savoir si on autoriserait le double passeport allemand-turc ou pas. À l'époque, les écologistes y étaient favorables. J'ai mis en garde le ministre de l'Intérieur, M. Schily, ancien écologiste passé au SPD, sur le risque de différentialisme que représenterait la création de Turcs turcs, de Turcs allemands et d'Allemands allemands... Le mot d'ordre de ce différentialisme est celui de l'apartheid : « égaux mais séparés », ce qui est très difficile à gérer. Je suis plutôt pour la simplicité.

MILAN VIRATELLE

J'ai vécu dans un pays arabe, ayant étudié à la Sorbonne à Abou Dhabi.

Ne pensez-vous pas souhaitable d'instaurer un régime dérogatoire exemptant du droit commun pour contrer l'islam qui profite de nos faiblesses

institutionnelles et constitutionnelles, quitte à aller à l'encontre du bloc de constitutionalité auquel j'accorde une valeur symbolique et non pas juridique comme M. Poniatowski en 1971 quand il l'a inséré dans la Constitution française ?

Ce régime dérogatoire aurait pour objectif une sévérité accrue à l'égard des imams, des musulmans et de l'islam en général afin de mettre l'islam sous tutelle de l'État, de même qu'on avait mis au pas l'Église catholique en 1905. Je pense que l'islam représente un danger au moins aussi important que l'Église catholique en 1905.

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

Vous savez que l'application de la loi, y compris dans ses dispositions visant l'ordre public, suffit souvent à mettre un terme à certains troubles. Et si vous voulez réfléchir à un régime dérogatoire, il faut préciser votre pensée. Selon mon expérience d'ancien ministre de l'Intérieur, on peut s'en passer. Mais il est vrai qu'à un certain moment il faut trouver ce que j'ai appelé tout à l'heure des « biais », par exemple une association. L'État peut aussi intervenir dans les aumôneries... Je parle sous le contrôle de l'ancien directeur du Bureau des cultes.

DIDIER LESCHI

La France est le seul pays du monde occidental à avoir structuré en propre une aumônerie musulmane des armées. C'est la mise sur pied d'égalité de l'ensemble des activités culturelles au sein des armées. Il y a un aumônier national des armées comme il y a un évêque aux armées.

Il ne faut pas se tromper sur la loi de 1905 : elle donne la liberté aux cultes en même temps qu'elle les détache de l'État.

Le problème que nous avons à résoudre avec certaines pratiques de l'islam ne relève pas du droit car, en termes de droit, elles n'ont rien d'excessif, rien qui soit directement condamnable et qu'on puisse appréhender.

On pourrait discuter du port du foulard à l'université mais on arriverait à des choses difficiles à mettre en œuvre. Faire rentrer des policiers à l'intérieur de

l'université pour verbaliser ce qui serait une contravention à l'interdiction du port du voile ne serait pas chose aisée... encore qu'on pourrait avoir une discussion sur le fait qu'aujourd'hui le système de l'enseignement supérieur est divisé en deux. En effet, l'interdiction du voile s'applique à l'ensemble des lycées, y compris en hypokhâgne et en khâgne, qui sont des formations universitaires, alors qu'il n'est pas interdit dans les universités...

Le vrai problème que nous pose l'islam est celui de la formation religieuse des imams (la formation laïque a été montée). Qui sont les formateurs ? Où cette formation se passe-t-elle ? Par facilité on accepte la formation à l'extérieur, comme si le lieu de formation n'avait pas d'impact sur le contenu de cette formation. On pourrait discuter des accords qui ont été passés entre l'État et les États d'origine.

Je crois que le fond du problème n'est pas de l'ordre de l'augmentation des normes de contrainte. Ce n'est pas le sujet.

JEAN HAMMOUD

Je suis parmi ceux qui croient que l'histoire de l'humanité est l'histoire de l'immigration sous ses formes diverses : pacifique, forcée, individuelle, collective...

Depuis le XIX^{ème} siècle, trois nouveaux éléments ont changé les données au niveau historique :

1. L'établissement de frontières de plus en plus étanches par l'État-Nation.
2. La promotion et l'imposition du modèle de développement occidental dans le reste du monde
3. La facilité de l'information, de la communication et du transport. Aujourd'hui, quiconque peut, du fin fond de n'importe quel pays sous-développé, voir comment on vit en Europe et aux États-Unis. Et il est normal qu'il vise à vivre comme les habitants des pays développés.

Sommes-nous en train de réagir à la manière de l'Empire romain qui se protégeait des barbares du Nord en s'isolant de plus en plus et en haussant les remparts ?

Je suis musulman. Je connais les pays arabes et la France, où je vis depuis près de quarante ans.

Dans les pays arabes, le tsunami de fondamentalisme généré par des éléments endogènes et exogènes est à son paroxysme. Je veux être optimiste : on voit les extrémistes mais on ne voit pas tous ceux qui sont contre cet extrémisme qui, d'une certaine manière, se sont exprimés dans les révoltes de 2011. Cela n'a pas abouti mais demain, après-demain, dans dix ans, cela peut aboutir.

En France, je vois l'évolution de « l'intégration » (un mot qui gêne un certain nombre de personnes) sur le terrain, au quotidien, malgré les quelques extrémistes partis se tuer et tuer en Syrie et en Irak.

J'insiste sur le rôle de l'école, en France comme dans les pays arabes. En Irak, du temps de la dictature, on est arrivé à liquider l'analphabétisme. Aujourd'hui, l'analphabétisme toucherait 40 % de la population irakienne.

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

Personne ne peut contester la nécessité d'une régulation de l'immigration. Mais personne ne va l'interdire non plus. Mais elle doit être régulée.

S'agissant de l'intégration, j'emprunterai une formulation de Marcel Gauchet : « l'apprentissage de la maîtrise des codes sociaux qui permettent à l'individu d'exercer sa liberté à l'intérieur d'une société ». Le mot « intégration » est mal compris. Il est vu de manière oppressive alors qu'il faut le voir comme une exigence de liberté.

MALIKA SOREL

Je voudrais attirer l'attention sur l'excellente recommandation de Madame Bollmann. Elle a parlé du caractère essentiel de la nation, une autre caractéristique étant le refus de l'ethnisation. C'est effectivement un des vecteurs de l'action. Je vous invite à lire le contenu de mon audition par le Comité de réflexion sur le Préambule de la Constitution présidé par Simone Veil¹¹ où j'abordais cette question. J'y développe les raisons que je n'ai pas le

¹¹ « *Redécouvrir le Préambule de la Constitution* ». Rapport du Comité de réflexion sur le Préambule de la Constitution présidé par Simone Veil (créé par décret n° 2008-328 du 9 avril 2008)

temps de présenter ici. Il s'agit de réfléchir sur ce qui nous arrive et sur nos points de vulnérabilité. Il y a beaucoup de faiblesses dans nos démocraties.

Jean-Pierre Chevènement a dit que les tenants des statistiques ethniques avaient échoué. Je ne suis pas aussi optimiste. En réalité ils sont en passe de réussir. Comment les entraver dans leur succès qui semble imminent ? Je pense à l'introduction des actions de groupe, actuellement en discussion à l'Assemblée nationale. Le projet de loi prévoit les actions de groupe pour les discriminations. Il est aisé de comprendre que c'est une façon de faire revenir la question de la diversité et du partage de notre société sur des bases qui, finalement, se ramèneront au niveau de l'ethnie.

Dernier point : il est normal que notre société se focalise sur les extrêmes. Il faut comprendre ce que le peuple ressent. Quand on voit ce qu'une poignée de personnes ont été capables de faire en novembre il est tout à fait justifié et compréhensible que nous soyons tous très inquiets et que nous nous focalisions sur ces questions, même si, comme j'aimerais le croire, il ne s'agit que d'une poignée de personnes.

GILLES CASANOVA

L'imaginaire collectif joue un grand rôle dans ce qu'on peut appeler l'intégration, la formation d'une nation, la cohésion. Un habitant de Tourcoing et un Cannois n'ont pas beaucoup de choses en commun dans leur vie quotidienne. Mais chacun voit en l'autre un soutien ou un adversaire dans tel ou tel débat politique national. C'est parce que la société française se construit dans les contradictions qui l'animent qu'existe un imaginaire collectif qui fait fonctionner cette société.

Les gens qui passent leurs journées devant Al-Jazeera ont évidemment beaucoup moins de possibilités de s'insérer dans cet imaginaire collectif. Mais dans le peu qu'ils voient de ce qu'on leur produit, il reste les symboles qui peuvent être forts. On a vu la société française basculer en quelques heures sur les questions de l'immigration et de l'accueil des réfugiés à cause de la photo du cadavre d'un enfant sur une plage. En quelques heures, la photo du jeune Ilan a changé la donne, si on se fie à ce que disent les études. Les media ont un agenda émotionnel, commercial, qui a sa logique mais qui n'a pas de ligne politique, de ligne stratégique. Mais le discours que produit l'État est vide.

Pour le centième anniversaire de Verdun on se propose d'organiser un concert de rap, choix un peu surprenant pour fêter une bataille quand même très mortifère... On invite le chanteur « Black M » (pour « Black Mesrine ») qui s'illustre par des condamnations de la France, des propos antisémites, des appels au meurtre d'homosexuels... toutes chose courantes dans le rap mais qui ne sont pas les valeurs qui sortent de Verdun. Quand on suggère que le jour est mal choisi, on se fait traiter de fasciste par le ministre de la Culture. C'est un peu gênant compte tenu du peu de messages de l'État qui arrivent dans nos banlieues par notre jeu médiatique. « Vous dites ça parce qu'il est noir ! », susurre l'idéologie des *postcolonial studies* américain. Et on a alors beaucoup de mal à se battre sur ce terrain des représentations parce que les sociétés vivent beaucoup plus d'imaginaire que de chiffres de croissance.

REGIS DEBRAY

Madame, vous avez tout à fait raison. La nation juridique doit englober les ethnies particulières. Mais qu'entend-on par « ethnies » ?

Un mot n'a pas beaucoup été prononcé, c'est celui de « communautarisme ». Didier Leschi a évoqué la communauté chinoise qui est une vraie communauté. La « communauté » musulmane n'est pas une communauté. Il n'y a pas de communauté musulmane alors qu'il y a une communauté arménienne, une communauté juive, une communauté chinoise.

J'aimerais savoir si ce mot de communauté – ou de communautarisme – lui est utile ou s'il faut en trouver un autre.

DIDIER LESCHI

C'est une facilité « creuse ». C'est pourquoi j'ai pris l'exemple de la communauté chinoise. Ce qui est le plus communautaire n'est pas forcément ce qui s'intègre le moins bien. C'est la difficulté. La solidarité culturelle, économique, qui existe dans certains groupes, n'est pas un frein à leur insertion. À l'inverse, il n'y a pas de communauté musulmane au sens où il n'y a pas systématiquement de dynamisme économique où on ferait en sorte qu'on

emploie telle personne parce qu'elle est musulmane. Il peut y avoir une communauté turque, il y en a même plusieurs, parce que, pour le coup, c'est une population extrêmement divisée politiquement. Quand on est au Millî Görüs (Vision nationale), on n'est pas de la Dyanet, la direction des Affaires religieuses de Turquie, et pourtant on vient tous les deux d'Anatolie (mais on est du côté de l'État ou du côté des Frères musulmans) et l'opposition peut-être violente. Il en va de même avec les Kurdes.

C'est un mauvais mot qui n'a qu'une fonction : stigmatiser. En réalité, quand on dit « communautarisme », on entend « musulmans » alors qu'il n'y a pas chez eux de fonctionnement communautaire dur, organisé et encore moins centralisé. Mais il y a une addition de comportements individuels visibles qui marquent l'espace social (modes vestimentaires, magasins d'alimentation...). Tout cela est aussi favorisé par des logiques propres, individuelles, qui sont celles de la consommation comme mode d'affirmation de son identité. S'il y a des boucheries hallal c'est parce que, culturellement, les populations maghrébines mangent beaucoup plus de viande que les autres populations. Mais ce n'est pas un « fonctionnement communautaire » au sens où on l'entend trop souvent et qui laisse accroire à une sorte de complot organisé.

Pour reprendre l'exemple des enfants chinois, leur premier prénom n'est jamais chinois. En effet, des stratégies communautaires très organisées cohabitent avec des stratégies d'intégration dans le pays où l'on vit en diaspora. Et – comme dans de nombreuses familles juives – existent des comportements de protection ou d'organisation d'une permanence identitaire : un prénom en cache un autre qui a une valeur symbolique interne. Les familles chinoises l'expliquent parfaitement comme une stratégie d'intégration.

JEAN-PIERRE CHEVENEMENT

Ne faudrait-il pas distinguer « communauté » et « communautarisme » ?

La communauté est un fait, celui de se regrouper par affinités. Le communautarisme est un principe d'organisation sociale. En tout cas, ce peut être un encouragement donné à une certaine délégation communautaire de compétences qui devraient rester l'apanage de la République parce qu'elles régissent la sphère du « commun ».

Oui, mais nous sommes tous communautaristes à notre manière. Nous formons ici une « communauté » au sens où certains d'entre nous se connaissent et se côtoient depuis trente ans. La question n'est pas là.

Pourquoi cette dynamique sociale n'arrive-t-elle pas à faire congruence et à se mélanger à d'autres ? Là est la question.

Les Portugais sont extrêmement communautaires (clubs de football, associations de joueurs de cartes, restaurants...) mais on ne les perçoit pas comme tels parce qu'aucune partie de ce groupe n'a une dynamique politique qui vient en confrontation avec notre modèle social.

Mais, chez les musulmans, cette dynamique politique n'est pas forcément partagée par l'ensemble du groupe. C'est à l'extrême de cette dynamique que se fait le « communautarisme ».

D'autres phénomènes communautaristes ne sont jamais pointés du doigt. Les Loubavitch sont une forme de communautarisme indéniable. Mais ce communautarisme n'apparaît pas comme prosélyte, d'autant qu'il est, quand il existe, limité au monde juif et il ne se rattache pas à une idéologie globale qui se diffuse par le biais des chaînes TV, des réseaux sociaux etc... en direction de beaucoup plus large qu'eux. Le sentiment spontané c'est qu'il n'y a rien à craindre, et c'est vrai.

À l'inverse, il n'y a pas moins solidaire que ceux qui à travers leurs origines multiples composent le monde musulman. C'est pourquoi nous avons eu beaucoup de problèmes avec le C.F.C.M. Dès qu'on rassemblait les représentants du culte musulman dans une salle, on avait 4 positions, 25 nuances et une fragmentation entre pays d'origine et intérêts de « clocher » divergents. Il était impossible d'avoir un bloc minimal dont on aurait pu dire qu'il était animé, quelles que soient les origines des gens, par l'idée qu'ensemble ils allaient servir l'islam.

Personne ne pense qu'il y a une communauté musulmane. C'est infiniment plus compliqué. Nous allons clore ce débat très intéressant. Je remercie particulièrement les intervenants.

PUBLICATIONS RECENTES

UNE POLITIQUE DU TRAVAIL

Colloque du 9 janvier 2012

LA RÉFORME DES BANQUES

Colloque du lundi 23 janvier 2012

APPROCHES THÉORIQUE ET PRATIQUE D'UNE MONNAIE COMMUNE

Table ronde du lundi 13 février 2012

L'EURO MONNAIE UNIQUE PEUT-IL SURVIVRE ?

Colloque du lundi 24 septembre 2012

L'ESPRIT DU REDRESSEMENT PRODUCTIF

Table ronde du lundi 26 novembre 2012 autour d'Arnaud Montebourg

LES ÉTATS ÉMERGENTS : VERS UN BASCULEMENT DU MONDE ?

Colloque du lundi 10 décembre 2012

OCCIDENT ET MONDIALISATION

Colloque du lundi 21 janvier 2013

LA COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPÉENNE

Colloque du lundi 11 février 2013

NOUVEAU PACTE SOCIAL : MODE D'EMPLOI

Colloque du mardi 21 mai 2013

LA FRANCE ET L'EUROPE DANS LE NOUVEAU CONTEXTE ÉNERGETIQUE MONDIAL

Colloque du lundi 17 juin 2013

LE PROJET DE MARCHÉ TRANSATLANTIQUE

Colloque du lundi 16 septembre 2013

L'EXCEPTION CULTURELLE

Colloque du lundi 14 octobre 2013

REFAIRE L'EUROPE ?

APERÇU RETROSPECTIF ET ESQUISSE D'UNE POLITIQUE

Colloque du lundi 2 décembre 2013

L'EUROPE SORTIE DE L'HISTOIRE ? RÉPONSES

Table ronde du lundi 20 janvier 2014

LE MAGHREB ET SON NORD

Colloque du lundi 17 février 2014

GUERRES DE RELIGIONS DANS LE MONDE MUSULMAN ?

Colloque du lundi 31 mars 2014

LA GUERRE DES MONNAIES ?

Colloque du lundi 28 avril 2014

**ÉTATS-UNIS - CHINE, QUELLES RELATIONS ?
ET LA RUSSIE DANS TOUT CELA ?**

Colloque du lundi 2 juin 2014

LA RÉFORME BANCAIRE : POMME DE DISCORDE ?

Colloque du lundi 23 juin 2014

LA RUSSIE EN EUROPE

Colloque du mardi 23 septembre 2014

RÉPUBLIQUE ET NUMÉRIQUE

Colloque du lundi 28 octobre 2014

LE ROYAUME-UNI ET L'EUROPE

Colloque du lundi 8 décembre 2014

QUE PEUT FAIRE LA FRANCE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE ?

Colloque du lundi 15 décembre 2014

L'INGERENCE

Colloque du lundi 19 janvier 2015

LA FRANCE ET LA RÉPUBLIQUE FACE À LA RADICALISATION

Colloque du lundi 9 mars 2015

**L'EURO EST-IL SOUTENABLE ?
LE NOUVEAU TEST DE LA GRÈCE**

Colloque du lundi 13 avril 2015

QUEL MODÈLE DE REINDUSTRIALISATION POUR LA FRANCE ?

Table ronde du lundi 1^{er} juin 2015

**LE MOYEN-ORIENT
DANS LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DES PUISSANCES**
Colloque du lundi 29 juin 2015

L'UKRAINE
Table ronde du lundi 14 septembre 2015

QUEL MODELE TERRITORIAL POUR LA REPUBLIQUE ?
Colloque du lundi 28 septembre 2015

QUEL AVENIR POUR LA LIBYE ?
Colloque du lundi 26 octobre 2015

LE MODELE FRANÇAIS D'INTEGRATION
Colloque du lundi 23 novembre 2015

**LA CHINE ET SES DEFIS :
VERS UN NOUVEAU MODELE DE DEVELOPPEMENT**
Colloque du lundi 14 décembre 2015

L'EXTRATERRITORIALITE DU DROIT AMERICAIN
Colloque du lundi 1^{er} février 2016

ETATS-UNIS, HORIZON 2017
Colloque du lundi 18 avril 2016

INTEGRATION, LAICITE, CONTINUER LA FRANCE
Colloque du lundi 23 mai 2016

NOTES ET ETUDES :

Parues récemment :

- **Baptiste Petitjean**, directeur de la Fondation Res Publica : « **Où va l'Afrique ? Pour une approche réaliste** » (suite à la matinée d'échanges du 8 juin 2016 autour de **Sylvie Brunel** Professeur à l'université Paris-IV-Sorbonne, auteure de « *L'Afrique est-elle si bien partie ?* » (Sciences humaines ; 2014)
- **Daniel Bloch**, ancien Président d'université, ancien Recteur, ancien Directeur des enseignements supérieurs, et **Pierre Hess**, Inspecteur de l'Education nationale : « **Apprendre à parler, à penser et à vivre ensemble** »
- **Jean-Michel Naulot** membre du Conseil scientifique de la Fondation Res Publica, auteur de « *Crise financière - Pourquoi les gouvernements ne font rien* » (Le Seuil, 2013) : « **Le défi Tsipras** » (tribune parue dans Libération le 14 avril 2015)
- **Kevin Limonier**, Docteur en géopolitique, Institut Français de Géopolitique (Université Paris 8) et **David Amsellem**, Docteur en géopolitique au Centre de Recherche et d'Analyse Géopolitique (CRAG), Université Paris VIII : étude cartographique réalisée pour la Fondation Res Publica : « **Que peut faire la France en Afrique subsaharienne ?** »
- **Dominique Garabiol**, Professeur associé à Paris-8, membre du Conseil scientifique de la fondation Res Publica : « **La monnaie unique est déjà morte. Vive la monnaie commune !** » (entretien paru dans Marianne le 22 août 2014)
- **Jean-Michel Naulot**, membre du Conseil scientifique de la Fondation Res Publica : « **Crise de l'euro : regarder les réalités en face** »
- **Jean-Michel Quatrepoint**, journaliste économique, et **Jean-Luc Gréau**, économiste, membres du conseil scientifique de la Fondation Res Publica : « **Pour sortir de la déflation, repenser la zone euro** »

NOTES DE LECTURE :

Parues récemment :

- **Quelles alternatives pour sortir du piège de l'euro ?**, note de lecture du livre de Hans-Werner Sinn « *The Euro Trap: on bursting bubbles, budgets and beliefs* » (Oxford university press, 2014) par Sébastien Sibai.
- **Chine, Occident, deux visions de la mondialisation**, note de lecture du livre de Régis Debray, essayiste, philosophe et médiologue, et de Zhao Tingyang, figure intellectuelle chinoise et professeur de philosophie à Harvard « *Du ciel à la terre. La Chine et l'Occident* » (Les Arènes ; 2014), par Paul Zurkinden.
- **La France dans le nouveau « Kriegspiel » mondial**, note de lecture du livre de Jean-Michel Quatrepoint, membre du Conseil scientifique de la Fondation Res Publica, journaliste économique, « *Le Choc des Empires* » (le débat Gallimard ; mars 2014), par Baptiste Petitjean, directeur de la Fondation Res Publica.
- **Décryptage de la crise financière internationale**, note de lecture du livre de Jean-Michel Naulot, membre du Conseil scientifique de la Fondation Res Publica, membre du collège de l'Autorité des Marchés financiers de 2003 à 2013, « *Crise financière. Pourquoi les gouvernements ne font rien* » (Seuil ; 2013), par Baptiste Petitjean, directeur de la Fondation Res Publica.
- **Le modèle allemand au-delà des mythes**, note de lecture de « *Made in Germany – Le modèle allemand au-delà des mythes* » (Seuil, janvier 2013), par Baptiste Petitjean, directeur de la Fondation Res Publica.
- **Stratégie électorale: It's the people, stupid!**, note de lecture de « *Porte à porte, reconquérir la démocratie sur le terrain* » de **Guillaume Liegey, Arthur Muller et Vincent Pons** (Calmann-Lévy, avril 2013), par Julien Landfried, membre du Conseil scientifique de la Fondation Res Publica, parue sur le Huffington Post, le 23 mai 2013.

FONDATION RES PUBLICA

52, rue de Bourgogne

75 007 Paris

 01.45.50.39.50

info@fondation-res-publica.org

Achévé
d'imprimer
en septembre 2016